LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 82 n° 50 Saint-Boniface, du 15 au 21 mars 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«La charte ne règle pas tous les problèmes politiques.»

François Boileau, directeur du Programme de contestation judiciaire, fait le bilan de la première année d'activités. **Page 3.**

13 000 wagons à vendre

Le fédéral veut vendre les wagons-trémies qui transportent le grain dans l'Ouest. C'est un pas de plus vers une déréglementation du secteur. **Page 9.**

Le «réparateur» des rivières

Coïncidence: Marc Gaboury, un descendant de Marie-Anne Gaboury, a travaillé à la restauration de la rivière Seine, où a habité son aïeule. **Page 17.**



photo: Anie Cloutier

Le boulevard sur la bonne voie

Guy Préfontaine et Normand Dupas disposent de trois ans pour tenter de redonner vie au boulevard Provencher. Page 16.



photo: Anie Cloutier

Précieux-Sang à la télévision

Josette Labossière et Chantal Gagné ont participé à la réalisation du film *Au pays de Riel* l'an dernier alors qu'elles étudiaient à l'école Précieux-Sang. On pourra visionner le film à Radio-Canada le 21 mars à 17 h! Les détails à la page 11.

Résignés à couper

Les compressions qui figurent au budget de la DSFM sont bien accueillies en région, où on se résigne à la nécessité de couper. Mais les augmentations de taxes que prévoient les divisions scolaires cédantes donneront une petite marge de manœuvre à la DSFM. **Page 5.**

Un petit festival

Le Festival de théâtre communautaire ne présente cette année que deux pièces, venant de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pierre-Jolys. **Page 13.**

Les champions de La Broquerie

Robert et Charles Tétrault de La Broquerie ont mérité la 1re et la 2e place dans leur catégorie respective lors du tournoi provincial d'échecs. Robert représentera le Manitoba au Nouveau-Brunswick. **Page 7.**



photo: Karine Beaudette

Un morceau du Forum de Montréal sera bientôt sur la rue Goulet! Charles Laflèche a acheté un siège du «temple du hockey». Lire en page 15.

Le SOMMAIRE

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.

Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

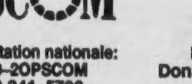
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Première assemblée de la région Ouest

La régionalisation de la FNFCF commence

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) a opté, en novembre dernier, pour la régionalisation afin de, entre autres, diminuer les coûts reliés aux déplacements. La région de l'Ouest, qui comprend les quatre provinces de l'Ouest et les deux territoires, se réunissait pour la première fois du 8 au 10 mars 1996 à Regina.

«Ça a été une belle fin de semaine; on a travaillé fort, souligne la représentante manitobaine, Louanne Beaucage. On était dix du Manitoba, sur une trentaine de participantes.»

La région de l'Ouest devait discuter de la proposition du conseil national d'administration (CNA) quant à la nouvelle structure, qui entrera en vigueur officiellement l'année prochaine. «Il faut être en mesure de donner nos réactions à l'assemblée annuelle de juin.»

Les participantes à l'assemblée régionale ont aussi parlé en ateliers du nouveau programme d'assurance-emploi et de ses effets sur les femmes, et de l'action politique par le biais de l'interministériel.

«On a aussi identifié quel groupe fait quoi dans chaque province et territoire de la région de l'Ouest. Par exemple, ici au Manitoba, il y a Réseau qui s'occupe d'action politique et Pluri-elles qui offre des services, tandis qu'en Saskatchewan, la Fédération provinciale des Fransaskoises s'occupe des deux aspects.»

Les femmes présentes à l'assemblée régionale ont eu droit au premier visionnement du dernier film de Marjorie Beaucage, *Beijing in One Woman's Eyes*, portant sur la conférence mondiale des femmes de 1995. D'ailleurs, ce film sera projeté lors d'un 5 à 7 organisé par Réseau ce vendredi 15 mars à la salle 1147 du Collège universitaire de Saint-Boniface. (1)

Par ailleurs, Louanne Beaucage a l'intention de poser sa candidature pour le poste de vice-présidente du CNA à l'assemblée annuelle. «Si je suis élue, ça veut dire qu'il y aura une ouverture pour le poste de représentante du Manitoba. Ça vaut la peine de continuer le travail; la FNFCF, c'est une bonne expérience.»

Karine BEAUDETTE

(1) La conférencière invitée sera Marie-France Gosselin, du Réseau national d'Action éducation femmes.

Le radiothon de CKXL

Objectif: 20 000 $

La radio communautaire XL91 espère recueillir au moins 20 000 $ lors de son radiothon, le 21 mars prochain. «Nous avons émis 700 cartes de membres depuis le début, signale le directeur Christian La Roche. Si tout le monde renouvelle, ça pourrait monter à 14 000 $.»

La radio communautaire se remet tranquillement de problèmes financiers assez graves et souhaite atteindre l'autofinancement d'ici quelques années.

Le radiothon se déroule de 7 h à 22 h et les donateurs participeront automatiquement à un tirage de prix à chaque heure. «Ça sera une journée très communautaire. On donne dix minutes d'antenne aux organismes pour qu'ils viennent parler de leurs projets», lance Christian La Roche.

K.B.

ACTUEL

Entrevue avec le directeur du Programme de contestation judiciaire

«Encore deux ans pour poser les bonnes questions»

Qu'ont en commun le Conseil des Canadiens ayant des déficiences et les comités de parents de Terre-Neuve? Ces organismes peuvent faire valoir leurs droits en cour grâce à l'appui financier du Programme de contestation judiciaire (PCJ), remis sur pied par le gouvernement fédéral il y a un peu plus d'un an.

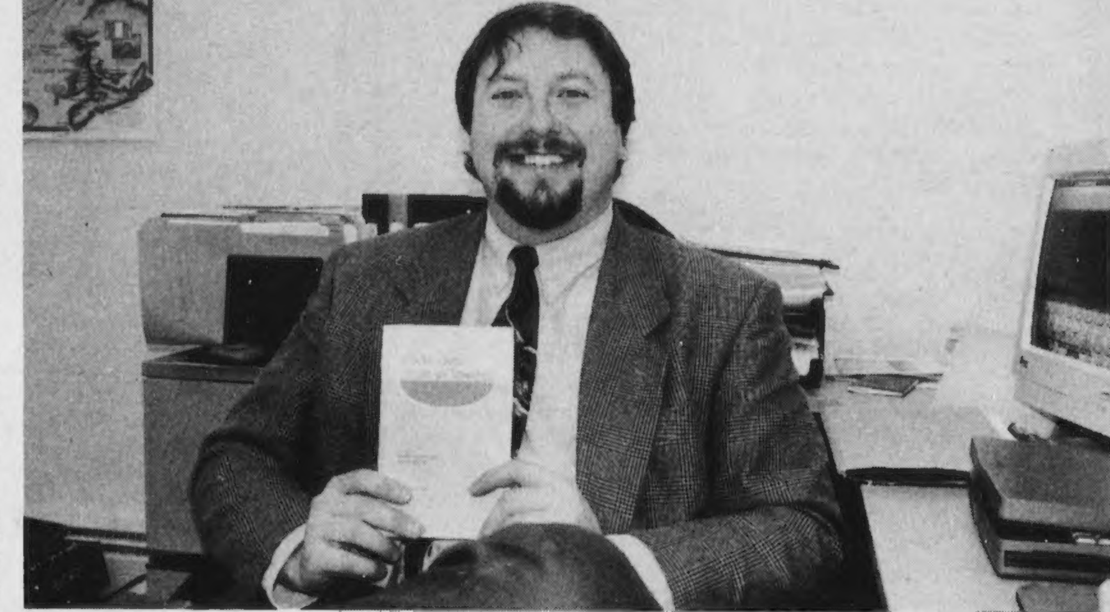


photo: Sylviane Lanthier

François Boileau: 80 % des demandes d'aide concernent les droits à l'égalité, qui accaparent environ 75 % du budget.

Le directeur du PCJ, François Boileau, trace un bilan positif de la première année de l'organisme, qui a établi son bureau à Winnipeg. Grâce à un accord avec Ottawa, le PCJ dispose de 2,75 millions $ par an pendant trois ans pour permettre à des citoyens ou des organismes de revendiquer devant une cour leurs droits linguistiques ou leurs droits à l'égalité, en vertu de la Charte des droits et libertés. (1) «Nous avons en ce moment quelque 180 dossiers ouverts», mentionne le directeur. Une vingtaine concernent les droits linguistiques, dont les droits des parents à la gestion scolaire.

Depuis un an, François Boileau a pu constater à quel point le retour du Programme était attendu par les Canadiens. Mais il constate aussi que des pans presque entiers de la Charte restent méconnus des Canadiens. «Il reste deux ans à notre mandat, rappelle-t-il. Il faut qu'on s'organise pour poser les questions juridiques qui méritent d'être posées.»

Si, par exemple, les francophones ont eu amplement recours à l'article 23 pour démontrer leurs droits en gestion scolaire, d'autres articles établissant des droits en ce qui concerne la langue de communication, de travail ou de services dans les institutions fédérales, sont restés presque inexplorés du point de vue judiciaire.

Dans un contexte où le fédéral exerce une dévolution de ses pouvoirs vers les provinces, le directeur du PCJ estime que les francophones doivent rester vigilants. «Dans cette décentralisation, le fédéral, par exemple, a-t-il le droit de se départir de ses responsabilités (face à la Charte), surtout dans des champs de compétence qu'il s'est attribués dans le passé en vertu de son pouvoir de dépenser?»

Cette décentralisation, pense François Boileau, pourrait avoir sur les minorités de langues officielles «des effets précis et aussi dramatiques qu'en matière d'éducation».

Il faut donc profiter de l'existence du PCJ pour poser des questions juridiques. Par exemple: quelle est la signification exacte de l'article 16,1, qui stipule au Nouveau-Brunswick que les deux communautés (francophone et anglophone) sont égales en droit? Ou encore, quelle portée aurait l'article 24 en matière de droits collectifs (cet article permet de demander réparation s'il y a eu violation d'un droit), notamment en ce qui concerne la gestion scolaire? Ou encore, comment interpréter le fameux «là où le nombre le justifie», fixé à 5 % de la population ou au moins 5 000 personnes, dans un cas comme celui des francophones de Kingston, qui sont 4 800? «Quand on dit 5 % de la population, c'est 5 % de la population de la ville, du quartier, de la province?»

En 1992, rappelle François Boileau, l'existence d'un tel programme — qui subventionne à même des fonds publics des causes portées contre les gouvernements — était unique au monde. «À une époque de contraintes financières, des motifs budgétaires ne doivent pas être une raison de niveler vers le bas le respect des droits, affirme-t-il. La Charte ne règle pas tous les problèmes politiques. C'est pourquoi il faut aller en cour pour faire respecter ses droits.»

Sylviane LANTHIER

(1) Pour que le PCJ puisse financer une cause, elle doit viser un champs de compétence fédérale, être une cause type d'intérêt national et ne pas faire l'objet d'un dédoublement; c'est-à-dire qu'une autre cause semblable ne doit pas être entendue par une autre cour.

ÉDITORIAL

Est-il trop tard pour le boulevard?

Il faudra plus que la réalisation d'une étude pour que le boulevard Provencher retrouve la santé. Il faudra plus que de la volonté. Plus que la nostalgie d'une époque où Saint-Boniface vivait autour du boulevard. Il faudra un grand rendez-vous d'un genre particulier: le grand rendez-vous de commerçants, d'organismes, de citoyens prêts à élaborer des stratégies véritables, à mettre la main à la pâte et aussi dans le portefeuille.

Un des obstacles majeurs à la revitalisation du boulevard reste certainement le projet de la ville de Winnipeg de construire un nouveau pont qui entraînerait une augmentation immédiate du trafic. Il y a déjà beaucoup de circulation et beaucoup de bruit sur le boulevard; si ce pont voyait le jour, il signerait la mort immédiate de tout projet de redonner au boulevard un peu de sa splendeur passée.

L'autre obstacle, c'est la capacité des commerçants, des organismes, de la Chambre de commerce, des divers gouvernements de voir leurs éventuels efforts de concertation porter fruits. Il faudra pour cela que la Ville accepte de détourner ailleurs une partie de la circulation, et surtout celle des camions. Il faudra surtout que des commerçants, restaurateurs, propriétaires de boutiques diverses acceptent le pari du boulevard, y ouvrent des commerces qui auraient un rapport avec une mission touristique célébrant l'esprit des Canadiens français.

Un autre Corydon est-il possible ou est-il trop tard pour sauver le boulevard Provencher? Le projet de revitalisation en cours est probablement la dernière chance d'y parvenir. Il ne faudra pas la manquer.

Sylviane LANTHIER



Lettre

Lettre à John Carlyle

Monsieur John Carlyle sous-ministre de l'éducation,

Nous avons pris connaissance dans l'édition du 23 février 1996 de *La Liberté* de votre lettre portant entre autres sur un reportage de Radio-Canada diffusé le 15 janvier. C'est dommage que vous n'ayez pas cru bon dans un premier temps de nous communiquer directement votre plainte ce qui nous aurait permis de l'examiner dans les plus brefs délais. C'est bien votre droit de procéder ainsi mais nous tenons à vous assurer que nous prenons très au sérieux toute critique de ce genre. Si vous trouvez notre réponse insatisfaisante, vous pouvez toujours avoir recours à l'Ombudsman de la SRC qui relève directement du bureau du Président.

Cela dit, la lettre publiée dans *La Liberté* nous a amenés à revoir le reportage à la lumière de vos commentaires. Un comité éditorial a analysé le dossier et il a conclu que les faits son respectés. D'autre part, le reportage est équilibré dans la mesure où il expose les différents points de vue. Votre ministre y a droit de parole, tout comme les représentants de la DSFM et de l'Association des commissaires d'écoles.

Nous reconnaissons, cependant, qu'il s'agit d'un sujet complexe qui mériterait un traitement plus exhaustif. C'est d'ailleurs l'intention de la SRC de continuer à informer son auditoire sur ce dossier important. Nous sommes ouverts à toute suggestion sur la forme que cela pourrait prendre ne plus des reportages et des entrevues dans notre *Ce Soir*.

C'est dans cette même ouverture d'esprit que nous vous encourageons à nous transmettre toute information que vous jugerez utile à une meilleure compréhension des dossiers que nous traitons. Enfin, nous réitérons en terminant que la rigueur et l'équilibre sont fondamentales au journalisme et nous croyons sincèrement avoir respecté ces deux principes le 15 janvier dernier.

Veuillez agréer, Monsieur le sous-ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Lionel Bonneville
Directeur des stations de télévision de l'Ouest
Radio-Canada
Le 4 mars 1996

N.D.L.R.: À la suite de la réception de cette lettre de John Carlyle, La Liberté a demandé une entrevue avec le sous-ministre ou son adjoint, pour leur permettre d'expliquer le point de vue du gouvernement sur l'Entente Canada-Manitoba. Cinq semaines plus tard, nous n'avons toujours pas eu de réponse à cette offre...

Réactions plutôt favorables au budget de la DSFM

Enseignants et parents se préparent pour les coupures

L'ébauche de budget de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) est accueillie de façon favorable au sein des comités régionaux ainsi qu'à l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains (AEFM). Partout, le message est le même: il faut se résigner aux compressions et le mieux qui puisse arriver, c'est qu'elles affectent le moins possible les écoles.

L'administration de la DSFM propose un budget de 28 millions $, qui comprend l'abolition d'une trentaine de postes, dont une dizaine au Bureau divisionnaire où on compte 37 employés.

L'administration a d'ailleurs terminé le 11 mars une tournée de rencontres d'information dans les régions, et les comités régionaux ont jusqu'au 15 mars pour réagir au budget.

Dans le Sud, le président Claude Lemoine souligne l'effort fourni par l'équipe divisionnaire pour expliquer les détails du budget. «Les gens ont été réceptifs. On comprend qu'il faut travailler avec ce qu'on a, indique-t-il. Tout le monde se prépare pour les coupures.» Dans la région Est, le message du président Charles arbez était le même au lendemain de la rencontre d'information dans sa région.

Dans le Sud, où certaines écoles n'ont pas d'enseignement en musique, les principales préoccupations concernent l'implantation de ce programme. «Les écoles ont toutes avancé des prévisions en musique, et le montant total pour la Division dépasse les 80 000 $, mentionne Claude Lemoine. Il va falloir se demander comment on va faire avec ce qu'on aura.»

Au comité régional urbain, le président Donald Tougas souligne que les parents ont plusieurs préoccupations. «On a des inquiétudes par rapport au transport, au Bureau divisionnaire, à l'expansion du programme de musique et à la phase d'accueil».

Il explique que l'expansion prévue du programme de musique coûterait 180 000 $, étalés sur trois ans. «Dans le contexte actuel, je trouve ça difficile de dire: on coupe sur ce qui existe parce qu'on veut créer des programmes où il n'y en a pas, ou encore, on congédie des enseignants mais on en embauche d'autres en musique», explique-t-il.

Quant au transport, le comité urbain questionne le bien-fondé des choix effectués dans le passé. «On a un élève qui nous coûte 13 700 $ par an en transport scolaire parce qu'il habite à 80 kilomètres de l'école qu'il fréquente. On dépense 55 000 $ par an pour des élèves éloignés. La DSFM a besoin d'une politique sur l'accueil des ayants-droit: est-ce qu'on les prend tous, quel qu'en soit le coût?»

« Et tant qu'à déménager une partie du personnel du Bureau divisionnaire à l'école Précieux-Sang, lance-t-il, qu'on les y déménage tous. D'ailleurs, s'il devait y avoir d'autres coupures, j'aimerais que ce soit au Bureau divisionnaire.»

Le président de l'AEFM, Paul Larivière, croit aussi quele Bureau divisionnaire doit prendre une large part des compressions. «En général, notre réaction aux propositions budgétaires est assez positive, dit-il, compte tenu des efforts faits pour affecter le moins possible le personnel et les programmes. Notre position a toujours été de dire que s'il faut réduire, il ne faut pas oublier le personnel du Bureau divisionnaire. L'important, c'est que les coupures soient effectuées de façon équilibrée.»

Alors que des négociations sont en cours entre les enseignants et la DSFM pour la signature d'une première entente collective, Paul Larivière admet que les dispositions du budget ont pour effet de réduire la marge de manœuvre des négociateurs. «La DSFM planifie déjà 75 000 $ en moins pour la standardisation des salaires des enseignants», qui sont entrés dans la nouvelle Division avec le salaires qu'ils avaient dans les divisions cédantes.

Sylviane LANTHIER

Budgets des divisions scolaires 1996-1997

Taxes scolaires: augmentations en vue

Le 15 mars marque la date limite pour l'élaboration des budgets des Divisions scolaires. Une réduction du financement provincial de l'ordre de 3 % pousse plusieurs divisions à prendre des mesures d'économie. Dans Norwood comme dans Saint-Boniface, on parle de coupures dans le service de transport et de congés sans soldes, en passant par des mises à pied dans le corps enseignant et une réduction du personnel de soutien. Pas surprenant donc que dans plusieurs des divisions ayant cédé des écoles à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), on note une augmentation des taxes scolaires.

Ainsi, la Division scolaire Norwood a adopté un budget de 6,6 millions $ pour 1996-1997. Ceci se traduit en une augmentation de la taxe combinée (taxe foncière et taxe scolaire) de 8 %.

Alors qu'en 1995, 219 élèves résidents de la Division scolaire Norwood fréquentaient une école de la DSFM, il n'en restera plus que 208 en 1996. La hausse de la taxe scolaire compense cependant pour cette baisse. En 1995, la Division scolaire Norwood avait transféré 568 944 $ à la DSFM, elle devra lui remettre 626 921 $ en 1996.

Du côté de la Division scolaire Saint-Boniface, on prévoit une augmentation de 4,7 % de la taxe scolaire pour 1996-1997 et une augmentation similaire pour l'année suivante. La Division prévoit un budget de 11,3 millions $ et de ce chiffre, 1,8 million $ sera transféré à la DSFM.

Au moment d'aller sous presse, Saint-Vital s'apprêtait à adopter son budget. «On prévoit une augmentation des taxes de 41 $ pour un ménage moyen, explique la secrétaire-trésorière, Linda Young. Ce qui correspond à une augmentation de 4 % de la taxe combinée.» Selon le président de la DSFM, Aurèle Boisvert, «cette augmentation de taxe devrait générer entre 30 000 $ et 35 000 $ de plus que l'an dernier pour l'école Lavallée».

La Division scolaire Rivière-Rouge a adopté un budget annuel de 4,2 millions $ ce qui représente «une augmentation de la taxe scolaire de 5,5 %», explique le directeur général et secrétaire trésorier, Ronald Perron. Dans la Rouge, 516 élèves sur 1 307 fréquentent une école de la DSFM.

Pour La Montagne on anticipe «une légère baisse» de la taxe scolaire, indique le secrétaire-trésorier, Gérard Lesage tandis que le budget annuel de Rivière-Seine a été fixé à près de 1,3 million $.

Anie CLOUTIER

Semaine de la francophonie

Il y a du français dans l'air

L'école communautaire Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys profitera de la Semaine de la francophonie qui se déroule du 22 au 26 mars pour organiser des activités spéciales avec son école jumelle du Québec, située dans le village de Saint-Pierre sur l'Île d'Orléans.

Les élèves des deux écoles réaliseront entre autres un album photo présentant différents aspects de leur école et de leur communauté, qu'ils feront parvenir à leur école jumelle.

Ailleurs dans la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les écoles ont été invitées à participer à la création d'un conte progressif collectif sur le thème: Il y a du français dans l'air.

«Il s'agit d'un conte auquel toute l'école peut participer, explique la coordonnatrice des programmes culturels de la DSFM, Diane Bruyère. On commence avec les élèves de la maternelle, et on monte année après année pendant toute la semaine. Le dernier jour, on joue le texte avec un narrateur.»

Du côté communautaire, la Société franco-manitobaine (SFM) et la radio communautaire CKXL organisent un concours qui aura lieu du 25 au 29 mars. «Les gens devront écouter CKXL pour connaître les questions», explique Michel Loiselle, de la SFM. On tirera le nom du gagnant lors d'un 5 à 7 au Café jardin le vendredi.»

Le directeur de l'Alliance française, Bertrand Dufieux, souligne que par une heureuse coïncidence, un festival de films d'animation français et québécois se déroulera à la Cinémathèque pendant cette semaine, les 22 et 23 mars.

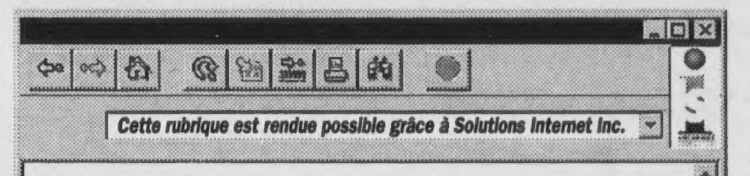
Pour souligner la tenue de la Semaine de la francophonie, l'Alliance française et *La Liberté* organisent également un concours qui paraîtra dans la prochaine édition du journal.

S. L.

Des prix pour Lavallée

Dé-Ann Vermette, Paul Sherwood et Claude Vigier recevront le 20 mars un prix de l'Association d'éducation de langue française, qui souligne chaque année le travail des enseignants.

Remis à l'occasion de la Semaine de la francophonie, les prix récompensent le travail de Dé-Ann Vermette et Pal Sherwood, qui ont organisé Envolée 95, et le travail des enseignants des 4e, 5e et 6e années, représentés par Claude Vigier, qui ont participé à la pièce Manitoba 125.



Le cinéma

L'Internet est rempli d'information sur le cinéma d'Hollywood. Mais pourquoi aller lire ce que l'on peut déjà trouver facilement dans les journaux quotidiens anglophones?

Les amateurs de cinéma peuvent trouver sur l'Internet plusieurs sites traitant de cinéma francophone.

L'adresse URL de base est la suivante:
http://www.uqat.uquebec.ca/~wwweduc/cinema.html

Les principaux événements cinématographiques du monde francophone y sont recensés (festivals, les 100 ans du cinéma, etc.) et la recherche qui découle de ce site nous amène à découvrir encore plus de choses sur le 7e art. Préparez votre popcorn car il y a des heures de lecture à faire ici!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

Championnat provincial d'échecs

Les champions de La Broquerie!

Robert Tétrault, 14 ans, a remporté le championnat provincial d'échecs dans sa catégorie (les élèves de secondaire 1) lors d'un tournoi qui a eu lieu 10 mars.

L'élève de l'école Saint-Joachim à la Broquerie représentera donc le Manitoba lors du tournoi national, qui a lieu au Nouveau-Brunswick pendant le week-end du 20 mai, et se préparer à amasser les 500 $ nécessaires à son voyage.

Le frère aîné de Robert, Charles Tétrault, a également participé au championnat provincial dans la catégorie des élèves de secondaire 3, où il s'est taillé une deuxième place.

Les deux frères ont redécouvert le jeu d'échecs l'été dernier, alors qu'ils visionnaient le film *Searching for Bobby Fisher*. La série de tournois régionaux et le tournoi provincial auxquels ils ont participé constituaient pour eux une première!

Les échecs ont attiré d'autres adeptes à l'école depuis que Charles Tétrault y a fondé un club. Ils sont maintenant une douzaine à y participer et d'après Robert, plusieurs des membres auraient pu s'en tirer aussi bien qu'eux à un tournoi provincial.

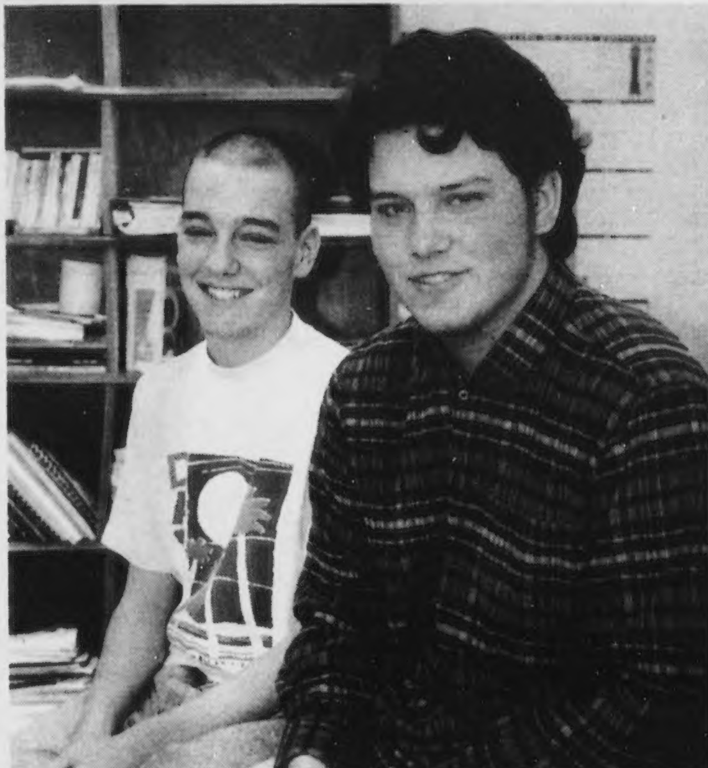


photo: Sylviane Lanthier

Robert et Charles Tétrault: l'intérêt des échecs, c'est qu'il faut réfléchir!

Sylviane LANTHIER

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud: Anie Cloutier
L'Est: Sylviane Lanthier
L'Ouest: Karine Beaudette

237-4823 ou 1-800-523-3355

LA LIBERTÉ

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

sollicite des candidatures pour le poste de
biblio-technicien(ne).

Il s'agit d'un poste à terme à 100 % du temps pour assurer l'entretien de la bibliothèque à l'école Dugald. L'entrée en fonction est prévue pour le 1er avril avec échéance au 3 mai 1996.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur demande, **avant le 20 mars 1996** à:

Monsieur Victor Perrin, directeur
École Dugald
543, rue Holland
Dugald (Manitoba)
R0E 0K0

Notez que les candidat(e)s ne recevront pas d'accusé de réception.



recherche
une directrice ou un directeur de L'ÉCOLE DU SOMMET À SAINT-PAUL

Fonction:

Cette personne a la responsabilité de voir au fonctionnement optimal de cette école francophone. Ce chef de file agit de façon à répondre aux attentes de la communauté scolaire dans les domaines suivants: la gestion scolaire, la pédagogie, la culture et la langue, la morale, le développement spirituel et l'établissement de services scolaires.

Formation et aptitudes recherchées:

- formation et expérience pertinentes en administration scolaire;
- aptitudes à travailler en équipe et capacité de cultiver des attitudes positives au sein de la communauté scolaire;
- aptitudes d'exercer un leadership approprié selon les circonstances;
- habiletés exceptionnelles en communication;
- beaucoup d'énergie, de dévouement et d'entregent.

Traitement: Selon la convention collective du district.
Entrée en fonction: Pour la rentrée scolaire 1996-1997.
Date limite du concours: le 22 mars 1996.

Faites parvenir votre offre de service à:

Monsieur Donald Michaud, directeur général
C.P. 249, 4922, 51e Avenue
Saint-Paul (Alberta) T0A 3A0
Téléphone: (403) 645-3888 Télécopieur: (403) 645-2045



Canada Post Corporation *Société canadienne des postes*

AGENT OU AGENTE, BIENS IMMOBILIERS

Relevant du gestionnaire, Biens immobiliers, le ou la titulaire possède des connaissances lui permettant de donner des conseils professionnels en tenant compte des dernières technologies sur tous les aspects des biens immobiliers; fournit des services et apporte son soutien relativement à la réalisation de projets concernant la conception de bâtiments et les activités de construction; s'occupe des relations avec les services d'experts-conseils de l'extérieur; contribue à l'élaboration des plans et des budgets d'investissement et d'exploitation et s'assure que ceux-ci sont respectés.

Le ou la titulaire doit posséder au moins cinq années d'expérience dans le secteur des biens immobiliers ainsi qu'un diplôme dans une technique liée aux biens immobiliers ou au secteur de la construction, ou encore avoir le titre d'administrateur de biens immobiliers de la *Building Owners and Managers Association International*, de l'Institut canadien de l'immeuble ou de la *International Association of Corporate Real Estate Executives*. Le ou la titulaire doit également avoir de l'expérience dans la planification et la gestion relatives à des ensembles d'immeubles, dans l'élaboration et l'analyse de solutions pour trouver des immeubles de remplacement ainsi que dans l'élaboration et l'analyse de documents d'appui concernant le remplacement de composantes d'un immeuble ou l'amélioration à apporter aux systèmes ou aux immobilisations.

La Société canadienne des postes offre une excellente échelle salariale ainsi que toute une gamme d'avantages sociaux. Le salaire du ou de la titulaire sera fonction de ses qualifications et de son expérience. Les candidats et candidates intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae **d'ici le 22 mars 1996** à l'adresse ci-dessous. Toutes les demandes sont traitées dans la plus stricte confidentialité.

Centre d'emploi
Société canadienne des postes
266, avenue Graham, 5e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4T2

La Société canadienne des postes souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles à soumettre leur candidature.

AVIS DE RÉUNION ANNUELLE

La réunion annuelle de l'hôpital Sainte-Anne district 26A aura lieu comme suit:

Date: **le lundi 18 mars 1996**
Heure: **19 h 30**
Lieu: **Salle polyvalente de l'hôpital**

Tous les gens qui résident dans le district ainsi que les employés sont les bienvenus. Un goûter sera servi.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion annuelle tenue le 28 mars 1995.
3. Rapport de la présidente du conseil d'administration.
4. Rapport du directeur général.
5. Rapport du directeur médical.
6. Rapport de la directrice, services aux patients.
7. Rapport de la directrice, services de soutien/finances.
8. Rapport du service ambulancier rivière Seine.
9. Rapport du Fonds hôpital Sainte-Anne Inc.
10. Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 1996-97.
11. Affaires nouvelles.
12. Clôture de la séance.



The Manitoba Teachers' Society
lance un appel de candidatures pour le poste de
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.E ADJOINT.E.

La personne qui détiendra ce poste travaillera en équipe avec le directeur général pour diriger un personnel de 60 cadres permanents. Ensemble, ils conseilleront la présidente ou le président, le conseil d'administration provincial et les comités exécutifs des associations locales.

Les personnes qui posent leur candidature doivent avoir fait preuve de compétences en leadership au sein d'un organisme provincial d'enseignantes et d'enseignants. Les personnes doivent aussi détenir un brevet d'enseignement valide, avoir enseigné dans une école publique, être au courant des tendances dans le milieu de l'éducation au Manitoba et au Canada et avoir une automobile pour voyager dans la province.

La rémunération sera conforme à l'entente collective de la MTS.

La personne choisie assumera les responsabilités de secrétaire général.e adjoint.e le 1er août 1996, ou à une date mutuellement acceptable.

La date limite de réception des candidatures est le mardi 2 avril 1996 à 16 h 30.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le nom de trois personnes, pour référence. Elles doivent inscrire la mention «Confidentiel» sur leur demande et faire parvenir celle-ci à l'adresse suivante:

La présidente
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3H2

Téléphone: (204) 888-7961 ou 1-800-262-8803
Télécopieur: (204) 831-0877 ou 1-800-665-0584



recherche un(e)
commis aux services infirmiers
(six heures par jour du lundi au vendredi)

Fonctions:

- accueil des visiteurs;
- communications téléphoniques;
- classification des dossiers;
- organisation des horaires de travail du personnel;
- travail général de bureau.

Qualifications:

- avoir complété avec succès un cours de secrétariat;
- dactylographie (55/60 mpm) – traitement de texte;
- excellente connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés.

Le poste sera attribué à une personne qui démontrera les qualités suivantes: initiative, sens des responsabilités et bonne communication.

Salaire: selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae par écrit seulement **avant le 25 mars 1996** à:

Directrice générale associée
Foyer Valade Inc.
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4

SERVICE D'AMBULANCE RIVIÈRE-SEINE AIDE MÉDICAL(E) POUR SOINS D'URGENCE

Le Service d'urgence médicale Rivière-Seine est présentement à la recherche de candidats et de candidates pour trois postes à temps partiel (0,3 équivalence à temps plein) en soirée et en fin de semaine.

Compétences requises :

1) doit détenir un certificat valide d'aide médical(e) pour soins d'urgence, ou avoir obtenu le certificat d'ici le 30 juin 1996;
2) doit détenir un certificat en réanimation cardiaque avancée ou vouloir entreprendre la formation fournie par le Service;
3) doit avoir terminé une 12e année au Manitoba ou son équivalent;
4) la préférence sera accordée aux candidats et candidates bilingues (anglais/français);
5) doit posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles tempérées par la maturité, un sens de la responsabilité, l'autodiscipline et l'empathie;
6) doit faire preuve de stabilité professionnelle, de fiabilité et de ponctualité;
7) doit avoir démontré la capacité de bien fonctionner dans des situations de défi et de stress;
8) doit savoir prendre des décisions;
9) doit faire preuve d'habiletés supérieures de conduite (permis de conduire valide de classe 4 n'ayant pas plus de 4 points de démérite);
10) doit être en bonne forme et capable d'assumer les tâches d'un(e) aide médical(e) pour soins d'urgence;
11) la préférence sera accordée aux candidats et aux candidates vivant dans la communauté.

Les personnes intéressées à ces postes doivent soumettre leur curriculum vitae en précisant toutes leurs compétences à :

L.L. Tétreault
Service d'urgence médicale Rivière-Seine
52, rue St-Gérard
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C4

*Les demandes d'emploi doivent parvenir au responsable d'ici le **29 mars 1996 à 17 h.***

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

La vente prochaine des wagons-trémies

Petit train ira-t-il plus loin?

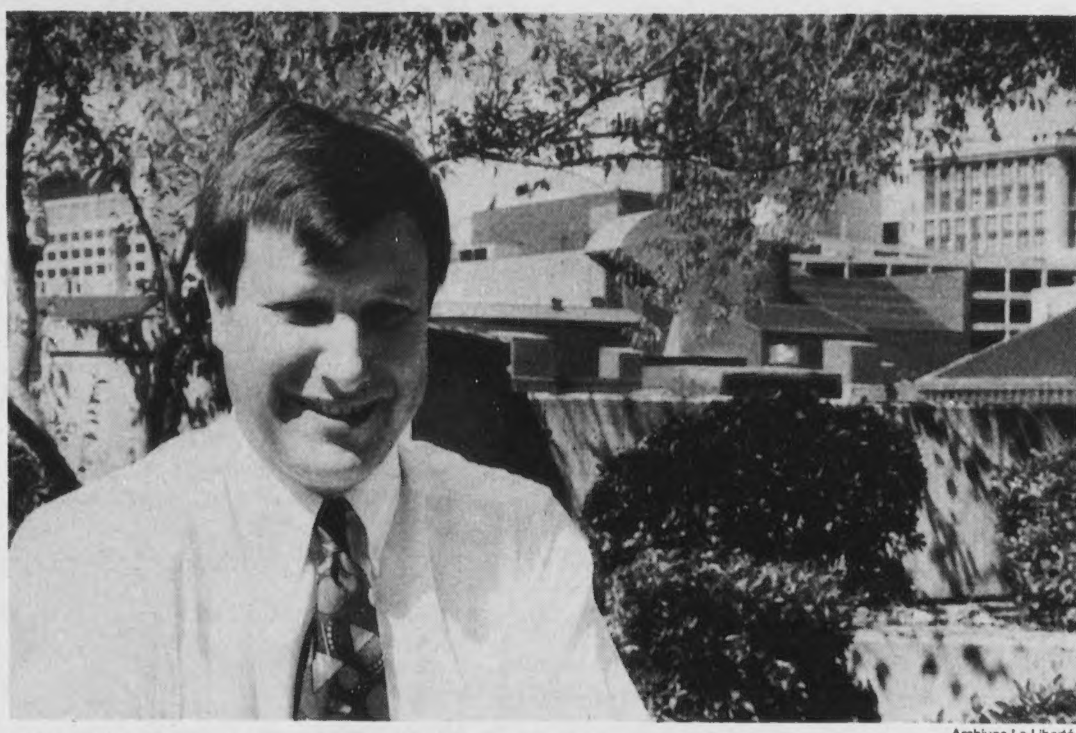
Le ministre fédéral de l'Agriculture, Ralph Goodale, veut vendre les 13 000 wagons-trémies que le gouvernement possède, et qui servent strictement au transport du grain de l'Ouest depuis de nombreuses années.

Une coalition de producteurs agricoles pourrait acheter ces wagons, tout comme les sociétés ferroviaires, Canadien National et Canadien Pacifique. Cette vente prochaine, annoncée le 6 mars par le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, dans son discours du budget, ne constitue pas une grande surprise pour le monde agricole. Mais elle vient lui rappeler que le gouvernement est décidé à privatiser et que si des groupes entendent déposer des offres, c'est maintenant qu'il faut le faire.

Depuis le mois d'août, les agriculteurs font face à la fin des subventions au transport du grain dans l'Ouest. Comme le confirme Gilbert Marion, producteur agricole de Saint-Jean-Baptiste, «le transport devient un plus gros item à considérer. Si on prévoit que le prix du blé ne sera pas assez haut pour compenser le prix du transport, on est porté à choisir une autre culture, comme l'avoine, qui va surtout aux États-Unis et qui coûte donc moins cher à transporter.»

Comme les prix du blé sont élevés en ce moment, les producteurs ne ressentent pas trop les effets de la fin des subventions. Malgré tout, le coût du transport ronge rapidement les marges de profit des producteurs. «À 100 $ la tonne, explique Gilbert Marion, quand ça coûte 22 $ la tonne pour transporter le blé, ce que la Commission canadienne du blé me donne, c'est 78 $.» Reste donc à savoir quel effet la vente des wagons aurait sur les prix à long terme.

À Agriculture Canada, Antoine Coudière explique que la vente des wagons-trémies est une autre étape vers une déréglementation progressive du transport du grain. Cette dréglementation devrait en bout de ligne bénéficier à tous les intervenants dans la chaîne commerciale, parce qu'elle aurait pour effet d'améliorer l'efficacité des transporteurs. «La question qui se pose pour le moment, dit-il, c'est qui va contrôler les wagons.»



Antoine Coudière: vers une déréglementation progressive.

Archives La Liberté

Un problème d'efficacité

Propriété du gouvernement fédéral, ces 13 000 wagons sont prêtés au compagnies ferroviaires pour assurer une partie du transport du grain. ce transport nécessite en période de pointe autour de 30 000 wagons. Mais comment le gouvernement a-t-il pris possession de ces wagons-trémies en premier lieu?

Tout ça, explique Antoine Coudière, remonte à la formation du pays, à une époque où le gouvernement avait cédé des terrains aux sociétés ferroviaires pour qu'elles y installent les voies de chemin de fer. En retour, il pouvait fixer le prix du transport du grain. «À partir des années 50, les chemins de fer ont commencé à perdre de l'argent. Puis il y a eu détérioration du matériel parce qu'on n'investissait pas pour l'entretenir.» Conséquence: pour rétablir l'équilibre dans les prix du transport, Ottawa a créé une série de programmes d'aide, dont cet achat de 13 000 wagons-trémies, qui allaient être mis à la disposition des chemins de fer sous certaines conditions.

Ces mesures ont d'abord permis un redressement des prix. Mais on constate aujourd'hui que «les wagons ne sont pas toujours utilisés à bon escient. Il y a un manque d'efficacité dans la gestion de ce matériel roulant».

On a donc chargé un groupe de l'industrie, appelé le Groupe des cadres supérieurs (1), d'examiner toute la question du transport du grain. Le Groupe a entre autres proposé de vendre les wagons aux sociétés ferroviaires pour 100 millions $ (ils vaudraient 400 millions $), avec une augmentation des tarifs de transport de 1 $ la tonne. Les producteurs ont protesté, notamment parce qu'ils craignaient le duopole que formeraient les société ferroviaires. L'échéance de la vente des wagons, qui devait avoir lieu en août, a alors été reportée à avril 1996.

Dans ce dossier, chacun défend ses intérêts. «Les sociétés ferroviaires veulent avoir accès à du matériel roulant à un bon prix et veulent pouvoir en disposer comme elles veulent, explique Antoine Coudière. Les compagnies de grains veulent disposer de wagons quand elles en ont besoin, et le moins cher possible. Les producteurs veulent être certains qu'ils pourront transporter leur grain au moment où ils le veulent et vers les destinations voulues.» L'attribution des wagons et leurs parcours font donc aussi partie des enjeux.

Par exemple, quand une compagnie ferroviaire utilise un wagon comme lieu d'entreposage, ça ne lui coûte rien. «C'est le même prix si on s'assied sur un wagon quelques jours!» En remettant les wagons au secteur privé, le gouvernement calcule que leur temps d'utilisation aura un impact économique et que tous les intervenants auront intérêt à ce que les sociétés ferroviaires gèrent avec un maximum d'efficacité l'utilisation des wagons. On ne pourrait plus se permettre de ralentir le transport du grain au profit du transport d'autres marchandises, comme les cigarettes qui rapportent plus de un million $ par wagon, alors que le grain rapporte 20 000 $. «Mais pour les sociétés ferroviaires, souligne Antoine Coudière, le transport du grain représente la base du trafic: il y en a beaucoup et toute l'année.»

Reste que le scénario de la déréglementation comporte encore beaucoup d'inconnus. «Quels seront les coûts de transport dans cinq ans?, mentionne Antoine Coudière. Ça, ça dépend de ce qui va se passer: y aura-t-il vraiment déréglementation? Et les tarifs du transport compenseront-ils pour les coûts de production des grains?»

Quels que soient les résultats de la vente des wagons, les agriculteurs de l'Ouest doivent poursuivre leurs efforts d'ajustement face aux nouvelles règles du jeu. «Ils doivent diversifier leurs productions, se tourner vers l'orge, le lin, le colza ou les pois», lance Antoine Coudière.

«Beaucoup d'agriculteurs se lancent dans l'élevage du bétail, confirme Gilbert Marion. Moi, je préfère diminuer la quantité d'acres semés en blé et faire des cultures spéciales, comme le lin, les pois et les lentilles.»

Sylviane LANTHIER

(1) ce groupe est constitué de représentants des compagnies céréalières, de la Commission canadienne du Blé, de la Commission canadienne des grains, des chemins de fer, et des représentants des producteurs ont été invités à participer à ses discussions. Ses propositions ont été soumises en novembre 1995.

Association des résidents du Vieux Saint-Boniface

Assemblée annuelle le 18 mars

L'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface tiendra sa réunion annuelle le 18 mars à partir de 19 h, au Centre récréatif Notre-Dame (271, rue de la Cathédrale).

À cette occasion, l'Association veut faire le point sur le suivi donné aux résolutions adoptées l'an dernier, au sujet de: l'utilisation du terrain au nord de du chemin de fer; le développement de rives et de parcs; la revitalisation du quartier résidentiel au nord de la rue Marion; et la circulation sur le boulevard Provencher.

Un projet de revitalisation du boulevard Provencher

Il faut réanimer l'artère

Le boulevard Provencher deviendra-t-il une voie rapide pour banlieusards en transit ou se métamorphosera-t-il en rue commerciale piétonnière? Voilà les questions auxquelles est confronté le coordonnateur du projet de revitalisation du boulevard Provencher, Norman Dupas.

«Nous voulons mettre sur pied un comité de gestion et établir un plan d'action pour la revitalisation du boulevard», explique-t-il. En poste depuis quelques semaines, Norman Dupas a le mandat de faciliter la communication entre les différents organismes, commerces et résidants intéressés par la question du développement du boulevard Provencher.

La revitalisation du boulevard Provencher est un projet de Destination Saint-Boniface, indique le président de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, David Dandeneau. «La première phase du projet Destination Saint-Boniface, l'étude de faisabilité a un budget de 20 000 $ de Patrimoine Canada auquel il faut ajouter 10 000 $ provenant des cotisations de nos membres et de partenaires privés, indique David Dandeneau. Nous avons décidé de donner la priorité à la revitalisation de l'artère principale, car de cela dépendent les autres projets.»

«On veut que la communauté participe activement au projet de revitalisation. Si le monde ne se sent pas inclus, on peut manquer toute l'affaire», lanceNorman Dupas.

En effet, souligne le chargé de projet, Guy Préfontaine, des projets similaires de revitalisation ont échoué dans le passé par manque de participation locale et de vision commune.

Norman Dupas explique que le projet a retenu les services d'un comité d'experts-conseils pour dresser le portrait de l'état actuel de l'artère. Ce comité doit évaluer les types de commerce présents, la clientèle potentielle, les habitudes des consommateurs et les attraits physiques du boulevard Provencher.

«L'étude devrait être terminée d'ici deux semaines», croit Norman Dupas. À partir de ces données, le comité de gestion doit élaborer un plan d'action d'ici la fin août, explique-t-il.



photo: Anie Cloutier

Guy Préfontaine et Norman Dupas devant le boulevard Provencher.

«Le projet de revitalisation (d'une durée de trois ans) comprend le développement économique du boulevard, mais aussi les enseignes des commerces, le tourisme, l'aspect visuel et la signalisation», indique Norman Dupas.

Mais, précise Guy Préfontaine, certains changements, comme la signalisation routière sur la Provencher, pourraient ne pas voir le jour avant quelques années. «Le directeur de la circulation à la Ville de Winnipeg ne prévoit pas prendre de décisions dans l'avenir immédiat. Mais, les recommandations que nous ferons aujourd'hui seront prises en considération dans les plans de développement à venir.»

Le projet de revitalisation du boulevard Provencher a tissé des liens «très proches avec Winnipeg 2000, la Ville de Winnipeg et le conseiller Daniel Vandal», indique Guy Préfontaine, ce qui devrait garantir un droit de regard à Saint-Boniface sur les décisions municipales qui la concerne.

En parant aujourd'hui les projets de demain, indique Norman Dupas, les résidants de Saint-Boniface adoptent une approche pro-active. «On ne veut pas juste arriver en "chiâlant", on veut proposer des solutions de rechange.»

Norman Dupas cite en exemple la construction d'un nouveau pont Provencher, tel que prévu par la Ville de Winnipeg. Ce projet risque de transformer le boulevard Provencher en voie rapide reliant le centre-ville et la banlieue, anéantissant le caractère résidentiel et commercial du quartier.

Il est important soutient-il de ralentir le flot des véhicules sur le boulevard Provencher et de dévier les gros transporteurs venant du parc industriel de Saint-Boniface vers l'axe Marion/Goulet. «On sait ce que la Ville veut faire avec les rues Marion et Goulet et le nouveau pont Norwood. Ils veulent faire deux voies à grande vitesse. On ne peut plus arrêter ça, mais on peut encore sauver le boulevard Provencher», croit-il.

Le lancement officiel du projet est prévu pour le 19 mars.

Anie CLOUTIER

Un documentaire filmé à Saint-Boniface

L'héritage de Riel

«Les jeunes autochtones étaient surpris de voir qu'on avait gardé notre culture. Ils nous admiraient pour ça. Ça m'a fait réaliser l'importance de ma culture canadienne-française», indique Mélanie Préjet, une des cinq étudiantes de l'école Précieux-Sang à avoir participé l'an dernier à l'enregistrement d'un documentaire de l'Office national du film (ONF) sur les relations entre les Métis et les francophones.


photo: Anie Cloutier

Josette Labossière et Chantal Gagné, deux des cinq élèves de Précieux-Sang qui ont participé à la réalisation d'un documentaire de l'ONF sur les relations entre les Métis et les francophones.

Au pays de Riel a été filmé en 1995 pendant le Festival du Voyageur et souligne la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. (1) «Le film montre qu'il y a une place pour tout le monde au Canada, lance le réalisateur, Martin Duckworth. Chaque groupe a le droit au respect et a un rôle à jouer dans le pays.»

«Notre classe de 12e de l'école Précieux-Sang était chargée du déjeuner aux crêpes lors du Festival du Voyageur. C'est comme ça que le réalisateur nous a choisis», explique Chantal Gagné. «J'ai choisi de réaliser le documentaire à Saint-Boniface parce que j'ai été vraiment impressionné par le Festival du Voyageur. Il est très populaire parmi la population locale», précise Martin Duckworth.

Il ajoute que l'intérêt pour le projet dont a fait preuve le directeur de l'école Précieux-Sang, Michel McDonald, a été un facteur décisif dans sa décision de tourner le documentaire à Précieux-Sang. Martin Duckworth a filmé une série de discussions entre les élèves de Précieux-Sang et ceux de R.B. Russell, une école avec un fort pourcentage d'autochtones.

Pour une participante, Josette Labossière, il existe un parallèle entre les relations francophones/anglophones et les relations autochtones/blancs. «Ils ont perdu leurs droits comme nous on a perdu nos écoles françaises, fait-elle remarquer. J'avais déjà une pensée ouverte, mais cette expérience m'a montré qu'on était semblable sur bien des points.»

Mélanie Préjet partage cet avis: «Le but du documentaire est de montrer que c'est possible d'échanger avec les autochtones sans avoir peur. Il ne faut pas s'isoler. On a un même héritage. Depuis Louis Riel, on s'est séparé, mais il faut qu'on se rapproche.»

Pour Chantal Gagné, qui détient sa carte de Métis, «les jeunes autochtones de R.B. Russell ont une vie vraiment difficile. Ils m'ont fait voir la réalité de ce qu'ils vivent. Ça m'a frappée et j'ai réalisé ma chance. Je crois que ceux qui ont des préjugés contre les autochtones devraient aller à R.B. Russell une journée et voir les belles choses qu'ils font là bas. En regardant le film, j'espère que les gens vont réaliser que la couleur de la peau ne fait pas beaucoup de différence.»

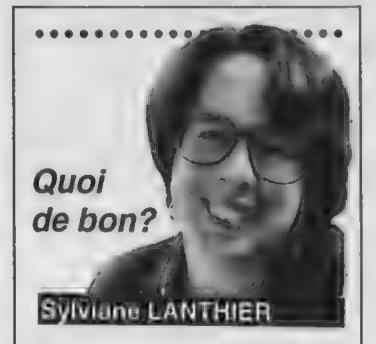
Sa camarade, Chantal Lavack, ajoute: «Je n'aurais jamais osé questionner un Indien sur la rue. Je ne savais pas comment lui parler. J'ai réalisé qu'il fallait voir plus loin que ce que les médias nous montrent à la télévision. Il faut arrêter de présenter seulement les stéréotypes.»

Martin Duckworth sera de passage à Winnipeg pour le lancement officiel de la version française du film le 18 mars à 19 h 30 à l'école Précieux Sang. *Au pays de Riel* sera diffusé à la télévision de la SRC le 21 mars à 17 h. Le documentaire sera précédé d'entrevues avec les participants ainsi qu'avec la petite-nièce de Louis Riel, Augustine Abraham. On pourra également entendre la musique de Maurice Paquin, Marcel Meilleur et l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge.

Anie CLOUTIER

(1) Ce documentaire de l'Office national du film (ONF) a été produit en collaboration avec la Commission nationale des parents francophones et grâce à une aide financière de Patrimoine canadien et de CBWFT.

Quoi de bon?



Sylviane LANTHIER

Question de sécurité

On peut faire des mises en garde aux jeunes enfants pour leur apprendre à ne pas suivre des personnes qu'ils ne connaissent pas, mais dans quelle mesure ces mises en garde ont-elles un effet?

Les agresseurs ont plus d'un tour dans leur sac et souvent, pour les enfants, ils n'ont pas du tout l'air du monsieur-dangereux-qui-pourrait-te-faire-du-mal.

Nos enfants sont-il en sécurité et comment s'y prendre pour en faire des jeunes autonomes qui courent moins de risques de devenir des victimes? Le numéro de mars de *Châtelaine* apporte certaines réponses à ces questions et à bien d'autres dans un dossier intitulé: Protéger ses enfants.

Ces questions sont d'actualité depuis la récente libération de William Link, reconnu pour être un pédophile et qui aurait élu domicile dans le quartier de Saint-Boniface/Saint-Vital.

Le dossier aborde différents aspects de la sécurité des enfants, entre autres dans un questionnaire qui nous permet de mesurer nos connaissances et... notre ignorance!

Alors: quel est le comportement typique d'un enfant qui se perd dans un centre commercial? Il s'adresse à un adulte, il crie à l'aide ou il se cache?

◆◆◆

En 1572, à Paris, quelques 6 000 Huguenots (des protestants) furent tués dans une seule nuit. Ce fut le massacre de la Saint-Barthélémy.

Pourtant, la reine-mère Catherine de Médicis venait d'organiser le mariage du Huguenot Henri de Navarre à sa fille Marguerite de Valois, dans l'espoir de mettre fin à de vaines guerres de religion.

Son fils Charles, qui porte la couronne de France, est depuis longtemps davantage attiré par la chasse que par les affaires du royaume et il laisse sa mère se livrer à de multiples intrigues. La cour est devenue un véritable nœud de vipères, et pourtant Henri de Navarre échappera au massacre et à toutes les tentatives d'assassinat, grâce à l'aide de Marguerite et aussi à celle du roi. Comble d'ironie, c'est un livre empoisonné par Catherine, destiné à Henri, mais lu par le roi, qui causera la mort de Charles. Et rien ne pourra empêcher Henri de Navarre de régner plus tard sur la France, sous le nom de Henri IV.

Récit d'un amour tragique (celui de Margot pour un Huguenot nommé La Mole) sur fond historique, *La reine Margot* est une histoire qu'on peut lire (le roman est d'Alexandre Dumas) ou voir sur vidéocassette (avec Isabelle Adjani dans le rôle titre).

Gala provincial de la chanson

Jusqu'au 18 mars pour s'inscrire

Attention jeunes artistes! La prochaine édition du Gala provincial de la chanson aura lieu à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) le samedi 13 avril prochain.

Les jeunes artistes ont jusqu'au 18 mars pour s'inscrire dans les deux catégories: interprète et auteur-compositeur-interprète. Pour s'inscrire, il faut être résident de l'Ouest canadien depuis un an et avoir au moins 16 ans.

Les formulaires d'inscription sont disponibles à la réception du Centre culturel franco-manitobain, à CKSB, au bureau d'animation culturelle du CUSB et au bureau du 100 Nons.

Les lauréats de chaque catégorie représenteront le Manitoba lors du Gala interprovincial, à Regina le 7 juin. Renseignements: Daniel Perreaux au 235-0156 ou André Brin au 237-8947.

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Stefan Bauer / Laurent Roy*** le 8 mars; ***Michelle Grégoire*** au Mârdi Jazz le 19 mars; ***June Harris et Paul Palace*** les 21 et 22 mars. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'***Orchestre F.-M.*** présente son tout premier concert de jazz big band les 15 et 16 mars à 21 h au Canot (768, Taché). Entrée: 4 $. Info: 237-4068 ou 257-2105.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente un concert country mettant en vedette la chanteuse ***Michelle Wright*** le 20 mars à 20 h; ***Once Upon a Time*** le 22 mars à 20 h; et, dans la série Pops, ***Your Hundred Best Tunes*** les 21, 23 et 24 mars. À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.

❖ L'Ensemble MusikBarock présente ***Viva Vivaldi!*** le 24 mars à 20 h à l'église mennonite Bethel (870, rue Carter). Info: 453-4946.

DANSE

❖ Jusqu'au 17 mars, le Ballet royal de Winnipeg présente ***Made in Canada***, un spectacle regroupant quatre chorégraphies contemporaines et canadiennes . À la salle du Centenaire à 20 h. Info: 956-2792 ou 1-800-667-4792.

❖ La troupe Ruth Cansfield Dance Company présente ***Curiouser and Curiouser*** du 21 au 23 mars. Au Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher) à 20 h. Billets: 233-8972.

THÉÂTRE

❖ Le théâtre de la Baleine bleue, de Montréal, présente ***The Woolgatherer*** de William Mastrosimone jusqu'au 17 puis du 21 au 24 mars au 3e étage du restaurant Mother Tucker's (355, Donald). Info: 775-5639.

❖ À l'affiche du Mainstage du Manitoba Theatre Centre: ***Cyrano de Bergerac***, d'Edmond Rostand, adaptation d'Anthony Burgess, jusqu'au 30 mars; et au Warehouse: ***The Good Sisters*** (*Les Belles-sœurs*) de Michel Tremblay jusqu'au 16 mars. Info: 942-6537.

❖ Au Prairie Theatre Exchange (3e étage, place Portage): ***fareWel*** du dramaturge manitobain Ian Ross jusquau 23 mars à 20 h. Info: 942-5483.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Le Cercle Molière: les spectacles marquants***, exposition retraçant 70 ans de théâtre. Jusqu'au 24 mars.

❖ À la galerie d'art du CUSB: l'artiste franco-manitobaine ***Damyèle Arbez-Chaput*** (sculptures et peintures). Jusqu'au 30 mars.

❖ La ***5e exposition annuelle d'orchidées*** a lieu les 16 et 17 mars de 9 h à 16 h 30 au Conservatoire du parc Assiniboine. Entrée gratuite. Info: 261-6684.

❖ Les Archives du Manitoba (200, Vaughan) accueille l'exposition ***The Life and Works of Gabriela Mistral*** du 21 au 30 mars. Entrée gratuite. Info: 261-3081.

EN FAMILLE

❖ La Bibliothèque Louis-Riel (1168, Dakota) offre une série de six ***Heures du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans. Tous les mardis jusqu'au 9 avril à 10 h 30. L'inscription est obligatoire (986-4576).

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) organise une ***soirée d'activités en famille*** le 16 mars de 18 h à 21 h; et le 17 mars, de la ***pêche sur glace*** en famille de midi à 16 h et, pour la ***Saint-Patrick***, des activités célébrant le printemps de 10 h à 17 h. Info: 989-8355.

❖ Le musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert) propose un grand nombre d'activités pour les enfants en ***semaine de relâche***. Tous les programmes sont inclus avec l'entrée régulière au Musée. Info: 956-2830.

❖ Le Centre culturel franco-manitobain propose ses ***ateliers d'art de printemps***: ***Sculpture sur pierre*** avec Denis Duguay du 9 avril au 28 mai; ***Masquerade*** avec Sylvie Boulet du 17 avril au 22 mai; et ***Le dessin*** avec Michel LeBlanc du 11 avril au 30 mai. Pour s'inscrire: Denise au 233-8972.

CINÉMA

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, Arthur): ***The White Balloon*** par Jafar Panhal jusqu'au 17 mars; ***Le confessionnal*** de Robert Lepage, suivi de ***I Confess*** d'Alfred Hitchcock les 18 et 19 mars; puis, les 22 et 23 mars, le ***Festival d'animation française***. Info: 942-2776.

❖ Le Festival des ***annonces publicitaires*** gagnantes de 1995 est à l'affiche du Musée des beaux-arts (300, Memorial) à 19 h et à 21 h du 20 au 31 mars (et des matinées à 14 h du 23 au 31 mars). Entrée: 4,99 $. Info: 786-6641.

❖ À l'affiche du cinéma IMAX (place Portage): ***The Living Sea*** et ***Survival Island***. Info: 956-IMAX (4629).

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



Le Festival de théâtre communautaire

Tout le monde est une scène

Après moult incertitudes, le Festival de théâtre communautaire prendra bel et bien l'affiche le 16 mars à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain.

Le Festival n'accueille cette année que deux troupes communautaires, le Théâtre Montcalm de Saint-Jean-Baptiste et la Troupe Jolys de Saint-Pierre-Jolys.

Selon le metteur en scène du Théâtre Montcalm, Lucien Jean, le peu de participation des villages au festival de théâtre communautaire est dû à «un manque de communication entre le comité organisateur et les communautés. Ils ne nous impliquent pas dans l'organisation du Festival. Ils nous disent seulement la date et nous demandent si on va y aller».

La metteure en scène de la Troupe Jolys, Marie-Paule Sabourin-Brémault n'est pas de cet avis. Selon elle, le problème se situe plutôt au niveau de l'épuisement du bénévolat local. «C'est une grande entreprise que de monter une production de ce genre. Il faut avoir des gens prêts à se dévouer», indique-t-elle.

«(Les théâtres communautaires) sont libres de faire ce qu'ils veulent, se défend le coordonnateur Claude Dorge. On leur donne une salle, une équipe technique et un public. C'est ça un festival! Je ne peux pas m'ingérer dans leurs affaires, mais je suis à leur disposition s'ils me demandent de l'aide. Je facilite, mais je ne peux pas le faire pour eux.»

Lucien Jean ajoute cependant que le Festival permet à ses comédiens amateurs d'évaluer leur présentation devant une foule «objective». «Quand on joue à la salle Pauline-Boutal, on sait si on a fait une bonne job ou si les gens nous aime seulement parce qu'on est de la parenté», lance-t-il en riant.

«C'est une récompense pour nous de jouer dans une salle professionnelle comme la salle Pauline-Boutal», fait remarquer Marie-Paule Sabourin-Brémault.

Le Théâtre Montcalm, qui en est à sa 6e de participation au Festival, présentera *La Petite Poule d'eau* (1) adaptée du roman de Gabrielle Roy. «Les deux premières années où j'ai pris en charge le théâtre, indique Lucien Jean, on a fait des pièces courtes écrites par des gens d'ici. Cette année, j'ai décidé de monter une pièce professionnelle de l'Ouest. *La Petite Poule d'eau* paraissait comme un bon choix.»

La Troupe Jolys, qui participe au Festival pour la première fois, présentera la comédie *Grand-mère se meurt, Grand-mère est morte.* (2) «Nous avons choisi cette pièce parce qu'il s'agit d'une comédie légère. On ne voulait rien de trop sérieux», indique Marie-Paule Sabourin-Brémault.

Les billets sont en vente au Cercle Molière et à la porte avant la représentation au coût de 5 $ pour les adultes et de 2 $ pour les enfants.

Anie CLOUTIER

(1) À 19 h 30.

(2) À 15 h 30.

C'est la semaine de relâche?

Amenez les enfants au cinéma!

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) se met au diapason de la semaine de relâche et présente lem erdredi 27 mars deux films pour les enfants en vacances.

De 10 h à midi, les enfants pourront assister à la représentation française du film *Babe*, qui raconte l'histoire d'un petit cochon qu'un fermier a gagné dans une foire. À la ferme, Babe est pris en charge par la chienne Fly et devient l'ami d'un canard qui se prend pour un coq! Babe apprend même à garder les moutons! La projection de ce film familial (pour les trois ans et plus) sera suivie d'une petite animation.

De 13 h 30 à 15 h 30, La FPCP met au programme la version française de *Pocahontas*, de Walt Disney. Pocahontas est une jeune Amérindienne qui, au XVIIe siècle, sympathise avec le capitaine John Smith. Mais leur amour naissant est menacé par l'antagonisme entre les autochtones et les Européens. La projection du film sera suivie de petits jeux.

Il en coûte 1 $ par enfant pour assister à une représentation et le prix comprend un jus et du maïs soufflé. Les adultes peuvent assister aux représentations gratuitement.

Ces activités ont lieu à l'école Précieux-Sang.

S. L.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Télé-horaire de la semaine du 18 au 24 mars 1996

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h05 Aladdin
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le genbl professeur
- 9h30 La maison de Ouimzie
- 10h00 Alice au pays des merveilles
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Louvain à la carte
- 13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 14h30 Les contes d'Avonlea (lun. et mar.)
  La chambre des dames (mercred)
  Histoires des compositeurs (jeu.)
  Bethune (vendredi)
- 15h30 Madame est servie

Lundi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Les couche-tôt
- 19h00 Omertà
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h50 La météo
- 23h00 4 et demi...
- 23h30 La politique fédérale
- 23h35 La politique provinciale
- 23h40 En toute liberté
- 0h10 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 L'Odyssée fantastique
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Les héritiers Duval
- 20h00 Scoop
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 Country centre-ville
- 23h30 Découverte
- 0h15 Branché
- 0h45 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 L'Infernale machine du Dr V
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 Direction: Sud
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Championnats de patinage
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h55 La météo
- 0h00 L'enfer c'est nous autres
- 0h30 Vues d'ici
- 2h00 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Mission top secret
- 16h56 0340
- 17h00 Au pays de Riel
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Le fantôme du Forum
- 20h00 Urgence
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h55 Championnats de patinage
- 0h00 Les nouvelles du sport
- 0h25 La météo
- 0h30 L'Écuyer
- ➤ 1h30 Cinéma: **Perry Mason: Meurtre en FM.** *Drame policier. La Dre Sheila Carlin, psychologue, est accusée du meurtre de l'un de ses patients, Winslow Keane, un homme méchant et cruel, propriétaire d'une station de radio.*
- 2h25 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 16h56 0340
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Autostop
- ➤ 19h00 Les grands films: **L'homme sans visage.** *É-U. 1993. Drame. Chuck, 12 ans, rêve d'aller à l'école privée. Il fait la connaissance de Justin, un ancien professeur atrocement défiguré à la suite d'un accident de voiture. Entre eux naîtra une profonde et solide amitié.*
- 21h30 Scènes de la vie culturelle
- 22h00 Le téléjournal
- 22h25 Le point médias
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Championnats de patinage
- 0h00 Les nouvelles du sport
- 0h25 La météo
- ➤ 0h30 Cinéma: **Pour l'amour du country.** *Can. 1993. Désemparé de se retrouver au chômage, un violoniste accepte un emploi dans un groupe country.*
- 2h35 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Bouli
- 7h30 Richard Scarry
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h01 Clyde
- 8h25 Aladdin
- 8h45 Bouledogue Bazar
- 9h20 La bande à Dingo
- 9h45 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h35 Où est Charlie?
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Autostop
- ➤ 12h00 Cinéma: **La championne**
- 14h00 Les pieds dans les plats
- 14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Branché
- 16h30 Simplement, la vie
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Championnats de patinage
- 22h20 Les nouvelles du sport
- 22h50 L'accent francophone
- ➤ 23h50 Télé-sélection: **Rafales.** *Can. 1990. Drame. La veille de Noël, pendant une tempête de neige, un animateur de radio est témoin d'un cambriolage commis par deux frères et devient l'otage de l'un deux.*
- 1h45 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Winnie l'ourson
- 7h25 Pierre Martin le facteur
- 7h40 Budgie, le petit hélicoptère
- 7h55 Les chatouilles du matin
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h02 La petite sirène
- 8h25 Si Shakespeare m'était conté
- 8h50 Doug
- 9h00 Bouledogue Bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 Le musée olympique
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Juste pour rire
- 20h00 Les beaux dimanches: Starmania
- 21h00 Les beaux dimanches: Championnats du monde de patinage artistique 1996 - Gala des champions
- 22h30 Le téléjournal
- 22h50 Le point
- 23h15 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h45 Ciné-club: **Cet obscur objet du désir.** *Fr. 1977. Drame psychologique. Au cours d'un voyage en train, un homme raconte à des compagnons son aventure sentimentale avec une jeune femme.*
- 1h25 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Des jours et des vies
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse au trésors
- 18h30 Soif de vivre
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 23h26 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 23h25 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Ent' Cadieux
- 19h30 Je te salue Marie
- 20h00 Jasmine
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Astro Jojo
- 23h28 Vision mondiale
- 0h28 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Qui vive!
- 19h30 Les ailes de la mode
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Vision mondiale
- 23h57 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Monolithe.** *Am. 1993. Science-fiction. Un détective et sa partenaire découvrent l'existence d'une entité extraterrestre capable de s'incarner dans le corps de ses victimes.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h05 Astro Jojo
- 23h32 Vision mondiale
- 0h32 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Les dinosaures
- 8h30 Bugs Bunny
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Le championnat des quilles
- 11h00 Infopublicité Desjardins
- ➤ 11h30 Ciné-maximum: **Peggy Sue s'est mariée**
- ➤ 13h30 Ciné-maximum: **Jouer c'est tuer**
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Danger sous le soleil.** *Am. 1994. Film d'aventures. Les exploits de deux aventuriers qui possèdent un bateau équipé de nombreux gadgets.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Top gun.** *Am. 1986. Drame. Ayant fait montre de courage, un jeune pilote est envoyé dans une école où l'on forme l'élite de l'aviation navale américaine.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h57 Astro Jojo
- 23h25 Infopublicités
- 1h19 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Complètement marteau
- 10h30 Bon dimanche
- 12h00 Ciné-maximum: **La cage aux folles I**
- 14h00 Infopublicités Desjardins
- 14h30 Infopublicités
- 15h00 Les ailes de la mode
- 15h30 Automag plus
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Qui vive!
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 René Simard: 25 ans de carrière
- ➤ 19h00 Cinéma néon: **L'huile de Lorenzo.** *Am. 1992. Drame. Un couple s'efforce de mettre au point un traitement qui guérirait leur fils atteint d'une dystrophie très rare et fatale.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h18 L'événement
- 22h39 TVA sports
- 23h05 Complètement marteau
- 23h34 Finances
- 0h03 Infopublicités
- 1h00 Infopublicités
- 2h26 Fermeture

Au pays de Riel

Multiculturalisme des allophones du côté ouest de la rivière Rouge, bilinguisme des Franco-Manitobains du côté est, comment les communautés minoritaires cohabitent-elles avec le pouvoir des anglo-saxon? Comment les jeunes, qu'ils soient Franco-Manitobains ou Métis, entrevoient-ils leur rôle et la place qu'ils occuperont au sein de cette communauté? Comment vivent-ils l'intolérance et le racisme latent qui prévaut des deux bords de la rivière? *Au pays de Riel* suit la réalisation d'une pièce de théâtre par de jeunes Métis à l'occasion du Festival du Voyageur.

Le jeudi 21 mars à 17 h à la SRC

Les Beaux dimanches

Starmania - L'histoire

Entretien avec l'auteur Luc Plamondon. Séquences d'archives nous permettant d'entendre Michel Berger et de voir divers extraits des productions de Starmania au fil des ans.

Le dimanche 24 mars à 20 h à la SRC

TV5 La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Paris lumière
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi)
  Génies en herbe (vendredi)
- 9h00 Contact (lundi)
  L'événement (mardi)
  Sous la couverture (mercred)
  Viva (jeudi)
  Pulsations (vendredi)
- 9h30 Horizons francophones (mardi)
- 9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
- 10h00 Faut pas rêver (lundi)
  L'hebdo (mardi)
  Temps présent (mercredi)
  Science 5 (jeudi)
  L'âge de la performance (vendredi)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 11h57 Le grand jeu TV5
- 12h00 Bouillon de culture (lundi)
  Le pire de la brosse à dents (mardi)
  Bas les masques (mercredi)
  Ça se discute (jeudi)
  Envoyé spécial (vendredi)
- 13h00 7 sur 7 (lundi)
- 13h15 Ça colle et c'est piquant (mardi)
- 13h30 Tell quel (jeudi)
  Découverte (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Plaisir de lire (lundi)
  Panorama (mardi)
  En toute liberté (mercredi)
  Espace francophone (jeudi)
  Faites vos gammes (vendredi)
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 L'hebdo
- 19h30 Bas les masques
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Musicales
- 0h35 Mouvements
- 1h05 Ah! Quels titres
- 2h05 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Bas les masques
- 2h05 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Hong Kong 97
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Ça se discute
- 1h35 Magellan
- 2h05 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 L'âge de la performance
- 19h30 Médecins des hommes
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Envoyez spécial
- 1h35 7 jours en Afrique
- 1h50 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Fleurs et jardins
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Géopolis
- 19h30 Thalassa
- 20h30 Les Francofolies de Montréal
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 Le grand jeu TV5
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Viva
- 1h30 Sidamag
- 1h45 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Reflets
- 7h55 La météo des cinq continents
- 7h57 Le grand jeu TV5
- 8h00 Y'a pas match
- 8h30 Montagne
- 9h00 Magazine olympique
- 9h30 Rencontres à XV
- 10h00 Faites vos gammes
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Génies en herbe
- 12h30 Découverte
- 13h00 Luna park
- 13h30 Les Francofolies de Montréal
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Fleurs et jardins
- 15h00 Vins et fromages
- 15h30 30 millions d'amis
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 N'oubliez pas votre brosse à dents
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 Bon week-end
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Intérieur nuit
- 23h50 Sidamag
- 0h05 Sport Africa
- 1h00 Y'a pas match
- 1h30 On aura tout vu!
- 1h55 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Rêves en Afrique
- 7h30 Outremers
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 L'école des fans
- 9h00 30 millions d'amis
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Concert solo
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Ah! Quels titres
- 13h30 Contact
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Les résultats du grand jeu TV5
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faut pas rêver
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h40 7 sur 7
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Les résultats du grand jeu TV5
- 22h15 Savoir plus
- 23h15 N'oubliez pas votre brosse à dents
- 1h15 Bon week-end
- 1h45 Correspondances
- 2h00 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi)
  Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi)
  Au travail! (mardi au vendredi)
- 8h30 Raison passion
- 9h00 L'ombudsman
- 9h30 Le point médias (lundi)
  Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Nouvelles du sport
- 22h40 Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Simplement, la vie!
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 La facture
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Impact
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 Branché
- 23h00 La course destination monde
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impact
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 L'ombudsman
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteur en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama RDI
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé

SPORT

Charles Laflèche, ardent amateur du Tricolore

Un souvenir du Forum dans son bureau

La démolition du Forum attriste bien des mordus de hockey, et particulièrement les partisans des Canadiens. Mais pour une personne comme Charles Laflèche, qu'on peut aisément qualifier de fanatique de l'équipe de Montréal, ce triste événement a donné lieu à quelque chose de bien: il est maintenant propriétaire d'un siège du Forum!

«Depuis que j'ai trois ans, je vois le Forum à la télévision. C'est une grande partie de ma culture», a-t-il expliqué le lendemain de son achat. La dernière Soirée du hockey du Canada, le samedi 9 mars, et le dernier match disputé au Forum, le lundi 11 mars, ont été deux soirées difficiles pour les amateurs de hockey.

«Après le match lundi, il y avait une cérémonie où le plus ancien capitaine de l'équipe, Butch Bouchard, passait le flambeau à tous les capitaines qui l'ont suivi. C'était émouvant; j'étais en larmes. Quand j'ai appelé chez mes frères et mes amis, tout le monde était devant la télévision et regardait la cérémonie. C'était comme une expérience religieuse; je comprends maintenant pourquoi les gens donnent 10 000 $ au preacher Jimmy Swaggart», lance en riant Charles Laflèche.

«À la Soirée du hockey, le président a expliqué qu'on vendait 7 000 sièges du Forum. Lundi, j'ai essayé d'appeler toute la journée mais c'était toujours occupé. Mardi matin, j'ai finalement rejoint le numéro 1-800 pour acheter des sièges. Ça m'a coûté cher parce qu'en attendant, ils annonçaient les prochains concerts au Centre Molson et j'ai acheté deux billets pour voir Céline Dion!»

Charles Laflèche était prêt à payer jusqu'à 1 000 $ pour son siège et il était heureux d'apprendre que ça allait lui coûter seulement 330 $ plus 50 $ de livraison. «J'ai choisi un siège rouge (il y avait aussi des blancs et des bleus) parce qu'il me semble que c'est ceux-là qu'on remarque à la télévision.»


photo: Karine Beaudette

Charles Laflèche, dans le coin de son bureau où se trouvera bientôt un siège du Forum.

Faut croire que la fidélité au Canadien court dans la famille. Le cousin de Charles, Jean-Paul Laflèche, est lui aussi l'heureux propriétaire d'un siège du Forum!

Karine BEAUDETTE

Basket-ball divisionnaire

Louis-Riel et Lacerte gagnants

Les équipes du Collège Louis-Riel (CLR) et de l'école Lacerte ont mérité les honneurs au championnat de basket-ball de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), qui avait lieu le 6 mars, et auquel 32 /quipes ont participé.

En 7e année, le match de finale des filles a permis au CLR de l'emporter 31 à 29 contre l'équipe de Lacerte. Chez les garçons, le CLR a obtenu 36 points contre 20 pour l'équipe de Lacerte. En 8e année, les filles du CLR ont remporté la finale avec 51 points contre 42 pour l'équipe de Lacerte. Chez les garçons de 8e, deux équipes de Lacerte s'affrontaient: Lacerte 1 a obtenu 58 points contre 40 pour Lacerte 2.

Au secondaire 1 (9e année), des équipes du CLR et du Collège Gabrielle-Roy (CGR) ont disputé les matchs de finale chez les filles et les garçons le 7 mars au soir. Les résultats : chez les filles, 65 pour CLR et 21 pour CGR, et chez les garçons: 75 pour CLR et 41 pour CGR.

La DSFM a donc envoyé ses quatre équipes gagnantes en 8e et 9e années au championnat interdivisionnaire «suburbans», qui regroupe six divisions scolaires et qui se termine le 16 mars. Le coordonnateur du sport scolaire à la DSFM, Robert Stanners, estime que l'équipe des filles de secondaire 1 devrait faire bonne figure à ce tournoi: «Elles ont remporté la compétition en volley-ball, l'automne dernier.»

Sylviane LANTHIER

En bref

Ligue Hanover-Taché
(résultats des éliminatoires au 11 mars)

Série D
Sainte-Anne 6 — Île-des-Chênes 7
Île-des-Chênes 14 — Sainte-Anne 3

Prochains matches:
le 19 mars à Sainte-Anne
et au besoin:
le 22 mars à Île-des-Chênes,
le 24 mars à Sainte-Anne et
le 26 mars à Île-des-Chênes

Série E
La Broquerie 4 — Saint-Jean 5

Prochains matches:
le 16 mars à Saint-Jean (Saint-Malo)
et le 18 mars à La Broquerie
et au besoin:
le 21 mars à Saint-Jean (Saint-Malo),
le 23 mars à La Broquerie et
le 24 mars à Saint-Jean (Saint-Malo)

Ligue Hanover-Taché Junior
(résultats des éliminatoires au 11 mars)

Série A
La Broquerie 4 — Steinbach 1

Série B
Île-des-Chênes 4 — Niverville 3

Série C
Mitchell 4 — Saint-Pierre 1

Série D
Grunthal 4 — Landmark 0

Demi-finales

Série E
Grunthal 8 — Mitchell 4
Mitchell 4 — Grunthal 6

Prochains matches:
le 16 mars à Grunthal
et au besoin:
le 19 mars à Mitchell,
le 21 mars à Grunthal et
le 23 mars à Mitchell

Série F
Île-des-Chênes 7 — La Broquerie 9

Nécrologies

Therence Joseph Vincent

Le mercredi 28 février 1996, à l'hôpital Saint-Boniface, Therence Joseph Vincent est décédé paisiblement à l'âge de 65 ans.

Therence est né à Saint-Georges au Manitoba le 5 avril 1930.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée depuis 40 ans, Lorraine (née Fillion); ses cinq enfants: Normand (Joyce) de Grande Pointe, au Manitoba, Raymond (Joan) de Fort Assiniboia, en Alberta, Lynne (Leo), Yvette (Daniel) et Donald (Simone), tous de Sainte-Anne-des-Chênes, ainsi que Peggy et Derren de Stonewall; ses 11 petits-enfants: Shawn, Phoenix, Jean-Louis, Carmen, Leon, Richard, Kristyn, Cristelle, Vincent, Marc et Jocelyne; ses deux frères Athanase (Emma) et Léo (Elianne); ses sept sœurs: Germaine (Théodore), Rose-Ella, Mérisa, Raymonde, Marie-Ange, Adèle (Elie), Jeanne (André), et de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

Therence a été précédé de son père en 1979, de sa mère en 1990, de son frère Louis en 1995 et de son petit-fils Justin en 1990.

Therence était un mari aimant et un tendre père et grand-père. Il aimait beaucoup s'occuper de sa ferme.

Terry nous manquera beaucoup, mais nous savons, Papa, que nous nous retrouverons tous un jour.

La veille du corps et le service funéraire ont eu lieu à 14 h, le samedi 2 mars 1996, à l'église catholique de Sainte-Anne, présidés par le père Edouard Bonin. Le service s'est terminé à l'église et l'incinération du corps aura lieu à une date ultérieure.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don à la Fondation des maladies du cœur du Manitoba, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (MB) R3B 2H8.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins 233-4949 ou 1-800-665-0488.



Le Jour du Seigneur: le dimanche 24 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'abbaye cistercienne d'Oka par Dom Yvon Moreau, abbé.



Marie Jeanne Saulnier (née Verrier)

Le 2 mars 1996 est décédée paisiblement, à l'hôpital Saint-Boniface, Marie Jeanne Saulnier de Winnipeg, née le 1er juin 1908 à Aubigny (Manitoba).

Elle laisse dans le deuil son époux Antonio du Centre hospitalier Taché; ses quatre enfants: Hélène de Saint-Boniface, Adèle Blondeau (André) du Parc Windsor, René (Lisa Caron) d'Île-des-Chênes et Jean-Paul (Pierrette Fortier) de Saint-Vital; 15 petits-enfants; deux sœurs, Lucie St-Laurent de Winnipeg et Marie-Ange St-Hilaire de Saint-Malo; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle fut précédée de ses parents, Jacob Verrier Sr et Parmélia Pelland, et de 14 frères et sœurs.

Les prières furent récitées le mardi 5 mars à 19 h 30 au Salon mortuaire Coutu. La messe des funérailles a été célébrée par l'abbé Marcel Chaput, le mercredi 6 mars à 14 h à l'église du Précieux-Sang. Ses restes reposent chez Leatherdale Gardiner, 1501, rue Waverley, Winnipeg.

Les porteurs furent six petits-enfants: Paul et Nicole Saulnier, Paul, Lise, Julie et Gisèle Blondeau.

Un merci spécial à tous ceux qui l'ont accompagnée durant sa maladie.

Notre mère et grand-mère était reconnue pour sa grande simplicité, sa générosité, son désir de plaire, sa foi profonde et surtout son beau sourire contagieux. Qu'elle repose dans la paix.



Béatrice Marie Rigby (née André)

Le jeudi 7 mars 1996, Bea Rigby est décédée paisiblement à l'Hôpital Saint-Boniface.

Elle manquera beaucoup à ses enfants Dan Rigby et Millie Tétrault; son gendre spécial Clo; ses quatre frères: Philippe, Gabriel (Donate), Gérard de Seattle et Paul (Madeleine); ses quatre petits-enfants: Patrick Tétrault (Helena), Gabrielle Choma (Jeff), Richard et Michael Rigby; et ses deux arrière-petits-enfants Brigitte et Colin Tétrault. Bea se réjouissait à l'avance de la naissance de son troisième arrière-petit-enfant.

Béa a été précédée de son mari aimant Percy le 29 mai 1990, de sa fille Suzanne, morte en bas âge (1953), de deux sœurs, Cécile et Angèle, et de ses frères Jean, Joseph, Léonidas et Adrien.

Béa a travaillé avec dévouement au Centre hospitalier Taché en tant qu'aide-infirmière pendant 15 ans. Elle partageait son amour avec tous ses patients.

Remerciements à tout le personnel de l'aile sud 6A de l'Hôpital Saint-Boniface pour l'affection et les soins attentifs prodigué à notre mère. Merci à tous ceux qui l'ont considérée comme leur propre mère.

Les prières pour Béatrice ont été récitées le dimanche 10 mars 1996 à 19 h à la chappelle du Salon mortuaire Desjardins (357, rue Des Meurons). La messe de la Résurrection a eu lieu le lundi 11 mars 1996 à 14 h à l'église catholique St-Émile (556, chemin Sainte-Anne), précédée de la veille du corps à 13 h 30 et présidée par le révérend René Peeters.

Les porteurs étaient trois de ses petits-enfants, ses neveux Gerry Landino et Paul jr André, et un ami Denis Gareau.

Les amis intéressés peuvent faire un don à la Fondation manitobaine des maladies du cœur, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (MB) R3B 2H8.

Reposez dans la paix du Christ, notre chère Maman.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1-800-665-0488.



Gens d'ici

Pour l'amour du français

Depuis qu'il est arrivé au Manitoba en septembre 1994, Mario Vachon s'est lancé corps et âme dans la cause des francophones de Brandon, non seulement en tant que moniteur de langue seconde à l'école New Era (où il travaillait jusqu'en décembre 1995), mais aussi, en tant que coordonnateur de projets pour le réseau communautaire de la Société franco-manitobaine (SFM).

Depuis janvier, il est aussi le coordonnateur des services linguistiques pour l'organisation des Jeux du Canada 1997, qui auront lieu à Brandon du 10 au 23 août. «J'ai aimé mon expérience de moniteur. J'ai aimé la ville et les gens.» C'est donc avec peu d'hésitation qu'il posé sa candidature quand le poste pour les Jeux du Canada a été affiché.

«Mes tâches principales sont de recruter environ 250 bénévoles bilingues pour travailler avant et pendant les Jeux, puis de m'assurer que tout document qui sort d'ici soit bilingue.» Mario Vachon doit donc superviser toute la traduction qu'il commande, quand il ne la fait pas lui-même.



Mario Vachon.

Parallèlement à son travail aux Jeux du Canada, Mario Vachon continue d'être coordonnateur de projets pour le réseau communautaire. «La grande partie de mon travail est reliée au Comité culturel Franc-Ouest, puisqu'il s'agit du seul groupe francophone organisé à Brandon. Je fournis une aide technique pour tout projet d'envergure.

«J'assiste à toutes les réunions du comité, mais aussi, aux réunions de la SFM. Comme ça, je peux être au courant de ce qui se passe à Saint-Boniface et servir de liaison pour les gens d'ici.» Mario Vachon prépare aussi un supplément sur Brandon à ajouter à la trousse d'accueil de la SFM.

Depuis son entrée en fonction en septembre 1994, le diplômé en géographie (bac et maîtrise de l'Université de Sherbrooke) a fait le recensement des francophones de la région. Il produit aussi *Le Journal Franc-Ouest* «qui a eu un impact supérieur à ce à quoi on s'attendait. En plus d'informer les gens d'ici sur les activités du comité, ça a sensibilisé le reste de la francophonie à notre présence à Brandon.»

L'hydrologiste Marc Gaboury

Le rétablissement des rivières

C'est un heureux hasard qu'un descendant de Marie-Anne Gaboury travaille à la réhabilitation de la rivière Seine. Cette rivière longeait justement le homestead du premier couple blanc à s'installer dans l'Ouest. Biologiste pour le ministère des Ressources naturelles du Manitoba jusqu'en janvier dernier, Marc Gaboury a élaboré un plan de mise en valeur de la rivière Seine avant de quitter la province pour aller travailler en Colombie-Britannique.



Marc Gaboury, biologiste: «Les rivières vont se réajuster toutes seules, mais on peut les aider.»

photo: Karine Beaudette

«La Seine est en bon état. Elle possède encore toutes ses caractéristiques, ses méandres (courbes). Par contre, elle a un bassin hydrographique plus petit qu'à l'origine (une partie de l'eau a été dirigée vers la Rouge ou vers le canal de dérivation de la Rouge) et il y a moins de débit pour maintenir le lit actuel de la rivière. Avec le temps, le lit deviendra plus étroit.»

La Seine a de la chance d'avoir été si peu modifiée par la venue des humains mais ce n'est pas le cas pour toutes les rivières. Dans certaines régions, au cours des années 1940 et 1950, dans les environs de Dauphin par exemple, on a redressé des ruisseaux pour améliorer le drainage des champs environnants et pour éviter les inondations.

«Ces modifications font qu'une partie de l'habitat naturel est perdu. Ça donne des cours d'eau qui n'ont pas l'air naturel, sans végétation. Le lit, les berges, la rivière en général ne sont plus stables et doivent se rebâtir. Avec le redressement, on perd de la longueur et l'eau doit couler à un degré plus prononcé. La rivière va se réajuster toute seule, mais on peut l'aider.»

Marc Gaboury rassemble des connaissances en biologie, hydrologie, géographie, géologie et en génie afin d'élaborer un plan de réhabilitation pour des rivières ainsi modifiées. «Il existe des rapports assez constants partout au Canada, aux États-Unis et en Australie. Par exemple, une rivière va creuser un lit selon la taille de son bassin hydrographique. La majorité des rivières sont larges et peu profondes, soit de 15 à 20 unités de largeur pour 1 unité de profondeur.»

La tendance d'une rivière est de rebondir d'une berge à l'autre et de former des méandres. Dans ces courbes naturelles, il se forme des "piscines" et des rapides, régions fertiles pour la vie aquatique. «Les rapides ralentissent l'eau et lui permettent de s'oxygéner. Quant aux piscines, les animaux aquatiques s'en servent pour pondre leurs œufs.

«À force d'étudier des rivières, on connaît les angles et les propriétés des rapides naturels. On peut donc introduire dans une rivière, quand elle est basse ou pendant l'hiver, des structures artificielles, assez grosses et solides pour qu'elles restent en place, pour recréer l'effet des rapides. Les piscines vont se former toutes seules.»

On peut aussi replanter des arbres près des piscines. «Les poissons aiment bien se cacher et être à l'ombre.» Par la suite, Marc Gaboury et son équipe surveillent le cours d'eau pour voir si la vie aquatique reprend des forces et si la végétation repousse. «Habituellement, la rivière a tendance à redevenir stable.»

«Historiquement, la rivière est très plate»

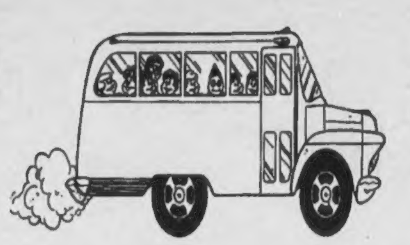
Heureusement, seulement certaines rivières ont besoin d'un plan de réhabilitation total; parfois il faut simplement la remettre en valeur, comme c'est le cas pour la Seine. «Historiquement, la rivière est très plate, avec une pente de 0,03°, je crois. Elle a donc peu de rapides et de piscines.

«Mais puisque son bassin hydrographique est réduit, le lit se remplit de sédiments. En ajoutant des structures de rapides, la rivière redeviendrait stable plus rapidement. Son centre resterait propre; l'aération de l'eau serait améliorée. L'habitat serait meilleur pour les poissons et pour les humains qui s'en servent pour la récréation.»

Marc Gaboury a laissé sa marque sur plusieurs rivières au Manitoba. Il est parti en Colombie-Britannique rejoindre son collègue Robert W. Newbury (avec qui il a rédigé le manuel *Stream Analysis and Fish Habitat Design)* affronter de nouveaux défis. «En Colombie-Britannique, on a le problème de bassins où beaucoup de bois a été coupé. Le rétablissement des rivières comprend la stabilisation des berges et des pentes, le reboisement, etc. Pour moi, ce sera quelque chose de différent.»

Karine BEAUDETTE

Bicolo à l'école



Allô!

J'ai tellement hâte au printemps! L'autre jour, j'ai essayé mes bottes de pluie. Elles étaient devenues trop petites! J'ai grandi cet hiver. Grandir, ça se fait tellement doucement qu'on ne s'en aperçoit pas. Mais chez certains animaux, c'est beaucoup plus spectaculaire. Chez les humains, tout le corps s'adapte au fait que le squelette grandit; mais certains animaux doivent carrément changer de peau! Cette semaine, je te propose des activités sur le thème de la peau.

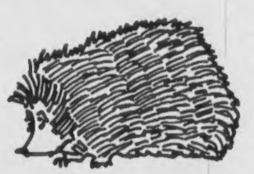
Vrai ou faux?

Les animaux n'ont pas tous le même type de peau et parfois, leur peau est très utile pour les protéger de leurs ennemis ou encore des piqûres d'insectes. Les affirmations suivantes sont-elles vraies?

La peau de l'hippopotame est si épaisse que même un crocodile ne peut pas mordre dedans.

Réponse : vrai.

Pour se protéger, le hérisson a environ 2 000 épines.



Réponse : faux. Il en a 7 000!

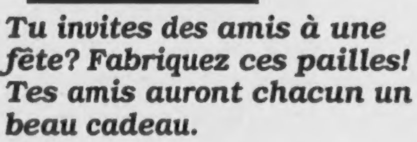
La peau des serpents et des crocodiles est faite d'écailles, tout comme la peau des pattes des oiseaux.

Réponse: vrai. Là où la peau n'est pas couverte de plumes, il y a des écailles.

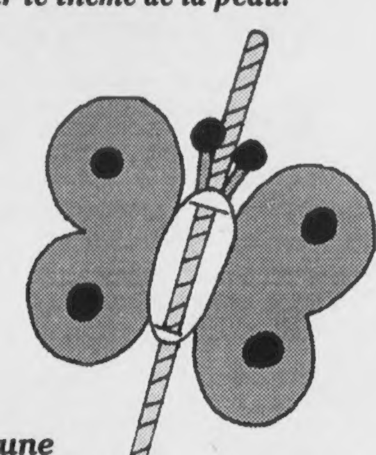
Le poisson-scorpion a des épines sur le dos et les mangeoires. Elles font peur à ses prédateurs mais ne sont pas dangereuses.

Réponse: faux. Elles sont venimeuses.

Bricolage



MATÉRIEL
- Pailles
- Crayons feutres
- Papier épais ou carton souple
- Ciseaux

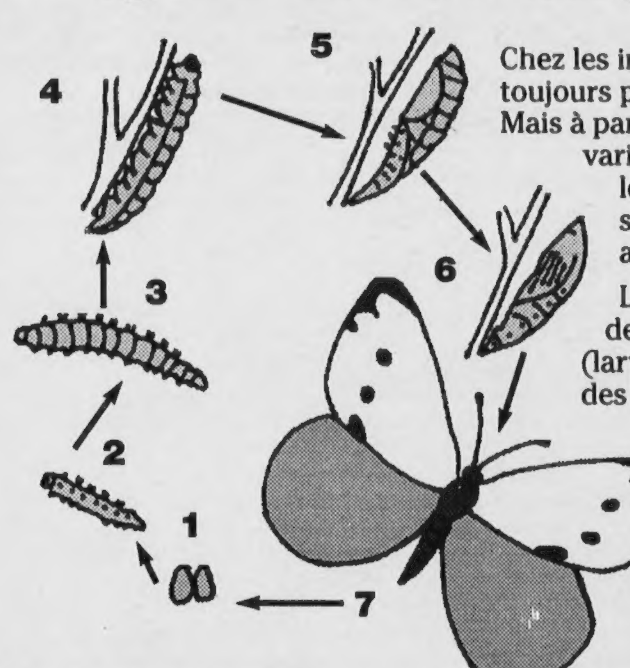


Tu invites des amis à une fête? Fabriquez ces pailles! Tes amis auront chacun un beau cadeau.

Dessine les motifs sur du papier épais. Colorie avec les crayons feutres en commençant toujours par les couleurs claires.

Découpe soigneusement chaque papillon puis perce deux fentes selon le modèle.

Le cycle de vie du papillon



Chez les insectes, la vie commence toujours par un œuf, qui devient une larve. Mais à partir de là, les transformations varient d'une espèce à l'autre. Chez le papillon, la métamorphose qui se produit entre l'œuf et l'âge adulte est spectaculaire!

Les œufs (1) sont déposés sur des feuilles. Il en sort des chenilles (larves). Chaque chenille (2) mange des feuilles et grandit (3) en muant plusieurs fois. Elle se fixe ensuite à une branche (4). Sa peau durcit (5) et elle devient une chrysalide (6). Au bout d'un certain temps, un papillon (7) émergera.

Oups!

J'ai échappé les mots suivants. Peux-tu les remettre à leur place dans le texte qui suit?

Les mots à placer:		
bouche	écailles	patte
carapace	enveloppe	petite
corps	exuvie	pince
	homard	queue
	mue	serpents

La peau des ________ est faite d' ________ . Elle est sèche, propre et souvent douce. Pour grandir, le serpent ________ . Il perd sa vieille ________ de peau et une nouvelle est formée en dessous. Il enlève sa peau en commençant par la ________ . Elle se déroule jusqu'à la ________ . La vieille enveloppe s'appelle une ________ . Elle est transparente, sèche et très légère. Un serpent mue ainsi plusieurs fois par an.

Le ________ du homard est protégé par une ________ . Mais cette carapace ne peut pas grandir. Quand elle devient trop ________ , elle se fend sur le dos. Le ________ sort de sa vieille carapace. Sa nouvelle carapace durcira au contact de l'air. Savais-tu que si un homard perd une ________ ou une ________ , il lui en poussera une nouvelle à la prochaine mue?

Connais-tu d'autres animaux ou d'autres insectes qui muent? Dessines-en un!

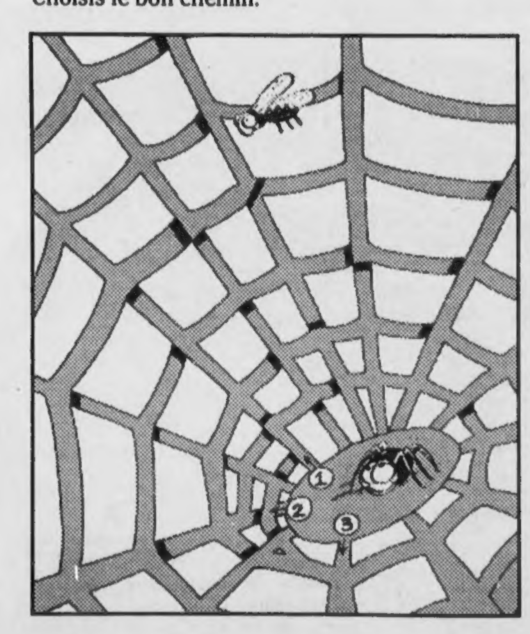
Réponse:

La peau des **serpents** est faite d'**écailles**. Elle est sèche, propre et souvent douce. Pour grandir, le serpent **mue**. Il perd sa vieille **enveloppe** de peau et une nouvelle est formée en dessous. Il enlève sa peau en commençant par la **bouche**. Elle se déroule jusqu'à la **queue**. La vieille enveloppe s'appelle une **exuvie**. Elle est transparente, sèche et très légère. Un serpent mue ainsi plusieurs fois par an.

Le **corps** du homard est protégé par une **carapace**. Mais cette carapace ne peut pas grandir. Quand elle devient trop **petite**, elle se fend sur le dos. Le **homard** sort de sa vieille carapace. Sa nouvelle carapace durcira au contact de l'air. Savais-tu que si un homard perd une **pince** ou une **patte**, il lui en poussera une nouvelle à la prochaine mue?

Le labyrinthe

Aide cette araignée à attraper la mouche! Choisis le bon chemin.



Gagnante de la semaine:

Bravo à Sarah Desrosiers, de Saint-Lazare. Sylvia a gagné le roman *Des castors gros comme des bisons* qui se déroule pendant le Festival du Voyageur.

Le 1er avril s'en vient! Dans le numéro du 29 mars, j'aimerais publier des blagues, des dessins drôles, de petites bandes dessinées comme dans les journaux. Participe! Envoie-moi ta blague ou ton dessin d'ici au 25 mars, au Club Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4. N'oublie pas d'écrire ton nom, ton âge et ton adresse.

Le savais-tu?

Il y a environ 150 000 espèces de papillons au monde! Au Canada, le papillon le plus connu est le monarque. Chaque année, il vole vers le Mexique et la Californie pour passer l'hiver!

Recette

Porc au gingembre et à l'orange avec légumes

2 c. à table (25 mL) d'huile végétale
1 oignon moyen tranché
2 carottes moyennes en rondelles
2 poivrons de taille moyenne, 1 vert et 1 rouge, coupés en fines lanières
1 tasse (250 mL) de céleri en tranches
1 lb (500 g) de filet de porc paré, coupé en fines lanières
1 gousse d'ail émincée
2 c. à thé (10 mL) de gingembre frais émincé
1/4 c. à thé (1 mL) de flocons de piment rouge
2 tasses (500 mL) de pak choi haché
1/2 tasse (125 mL) de jus d'orange
sel

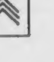
- Chauffer 1 c. à table (15 mL) d'huile dans une grande poêle à feu moyen; faire revenir l'oignon, les carottes, les poivrons vert et rouge, ainsi que le céleri jusqu'à ce que ces légumes soient à point, soit environ 5 minutes. Réserver.
- Verser le reste de l'huile dans la poêle. Faire dorer le porc avec l'ail, le gingembre et les flocons de piment rouge jusqu'à ce que la viande ait perdu sa couleur rosée.
- Remettre les légumes dans la poêle; ajouter le pak choi. Verser le jus d'orange et chauffer le tout de 2 à 3 minutes. Saler au goût.

Donne: 4 portions

LE SAVIEZ-VOUS?

Questions

1. Quel mot ne va pas avec les autres?
   a) accorder b) permettre c) patienter d) consentir e) autoriser f) tolérer
2. Remettez en ordre les lettres de ces mots et dites lequel n'est pas une couleur.
   a) soer b) needtr c) anrmro d) gisr
3. Quelle figure vient continuer la série?    ?



a. b. c. d. e. f.

4. Quel mot prolonge la série: Léo Jean Marie Louise Martine?
   a) François b) Paul c) Geneviève d) Léon e) Claire f) Raoul
5. Trouvez l'intrus:
   a) immersion b) immobile c) immangeable d) immature e) immanent f) immoral
6. Quel groupe de lettre finit le premier mot et commence le second?
   a) Cha...nerre
   b) Mai...ner
   c) Bon...heur

Réponses

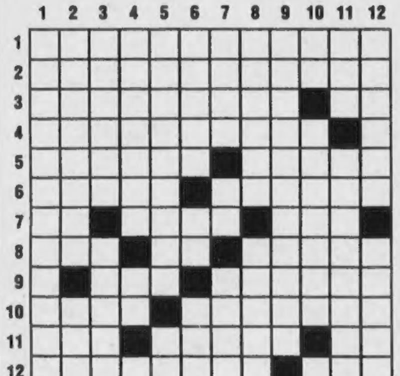
1. c. Seul le verbe «patienter» n'a pas le sens de «permission» que contient tous les autres verbes.
2. b (tendre) n'est pas une couleur alors que a) rose, c) marron et d) gris en sont.
3. b.
4. a. D'un prénom au suivant, le nombre de lettres augmente d'un. Le prénom à trouver a donc huit lettres.
5. c. Prononcé à voix haute, «immangeable» est le seul mot commençant par le son «in» et non par le son «imm».
6. a) ton (forme chaton et tonnerre) b) son (forme maison et sonner) c) bon (forme bonbon et bonheur) .

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Sources: Mensa, *Le livre des tests*, Anne Bacus, Collection Marabout, 1992.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 16



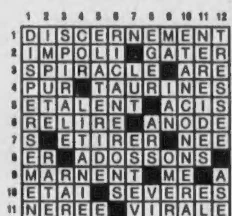
HORIZONTALEMENT

1. Appel, manifeste.
2. Qui coupe tout élan.
3. Se dit d'un remède préparé par avance. – Dupé.
4. Registres de sons qu'une voix peut produire sans difficulté.
5. Frère d'Électre. – Poète arabe du 6e siècle.
6. Cassai, brisai. – Occasionne.
7. Personnel. – Attention à quelque chose. – Agence de presse américaine.
8. Résine malodorante. – Drame lyrique japonais. – Cité étrusque vers 400 ans avant Jésus-Christ.
9. Manifestation d'une maladie chez quelqu'un. – Petite quantité.
10. N'a subi aucun lavage en parlant de fils. – Serra dans un corset.
11. Personnel. – Rendue efficace, par des essais répétés. – Personnel.
12. Dans la Marne. – Point cardinal.

VERTICALEMENT

1. Planète en cours de formation.
2. Recourues (Se). – Île grecque du Dodécanèse.
3. Procédé d'impression. – Convention signée.
4. Produisis un bruit aigu, grinçant. – A le.
5. Vendions par une vente aux enchères, par les copropriétaires. – Doublée.
6. Trouble, excite. – Fut condamnée à marcher avec des sabots. – Inepte, stupide.
7. Qui a peu d'épaisseur. – Durée de temps. – Fit des faux plis.
8. L'arche de Noé s'y arrêta. – Dans la Haute-Loire.
9. Qui a l'aptitude particulière à faire quelque chose.
10. À la mode. – Se dit des organes végétaux portés par un stipe.
11. Retire. – Courtes mélodies.
12. Impartial. – Convenable.

RÉPONSES DU N° 15



Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

LES EXERCICES SPIRITUELS TRANSFORMENT VOTRE VIE. Vous connaissez les bénéfices des exercices physique à votre santé. Mais saviez-vous que les exercices spirituels transforment la vie intérieure et la rend plus forte et pleine de vitalité? Faites l'expérience vous-même. Pour une brochure gratuite contactez ECKANKAR, 1–800–LOVE GOD, poste 399.
344-

EMPLOIS SUR BATEAU DE CROISIÈRE! Gagnez de 300 à 900 $ par semaine. Postes à l'année longue pour hommes et femmes. Pension gratuite. Nous offrons la formation. Appelez 7 jours sur 7 au 1–504–641–7778, poste 0696C9.
390-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.V.
395-

LA MINI MATERNELLE DU PARC WINDSOR, pour enfants de 3 et 4 ans. Programme français et de francisation. Inscription 96-97. Le 19 mars de 18 h 30 à 20 h 30, école Lacerte, salle n° 5. Contactez Patricia au 254–2515.
396-

GARDERIE FAMILIALE LICENCIÉE au Parc Windsor accepte maintenant des inscriptions à temps plein pour l'été, 15 juillet au 30 août. Pour enfants francophones de 6 mois à 12 ans. Excellentes références, beaucoup d'activités. Subvention disponible. Contactez Mariette au 256–2599.
399-

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour grâce obtenue. O.E.L.
402-

MÈRE DE DEUX ENFANTS aimerait garder des enfants chez elle, au Parc Windsor. Appelez Gisèle au 253–6044.
408-

RECHERCHE

RECHERCHE: garderie familiale francophone à Saint-Norbert a des places disponibles à temps plein. Appelez au 261–5064.
381-

RECHERCHE: gardienne bilingue pour trois enfants à notre domicile. À temps partiel, non fumeuse, expérience, références et reçus requis. Composez le 253–5259.
393-

UNE ENTREPRISE de fabricants canadiens en pleine croissance recherche un(e) représentant(e). Aucune expérience nécessaire. Formation, compensation et avantages sociaux intéressants. À temps plein ou partiel. Écrivez à: TRC of Canada, Département 1000, C.P. 711, Fort Worth, Texas, 76101 É.-U.
400-

RECHERCHE: La maison des retraites Villa Maria à Saint-Norbert est à la recherche d'une personne pour faire la cuisine, à temps partiel. Composez le 269–2114.
410-

RECHERCHE: Deux femmes responsables et tranquilles sont à la recherche d'un grand appartement dans le vieux Saint-Boniface. Préférablement près du boulevard Provencher. Pour le 1er juin, possiblement le 1er mai. Composez le 233–1294. Merci!
413-

À VENDRE

À VENDRE: Lots à vendre à La Salle (Manitoba), près de l'école et de l'église. Pour plus de renseignements, contactez Eveline au 736–4266.
403-

VENTE PRIVÉE: 365, place Cabana. Maison de 5 chambres à coucher. Sous-sol fini. 2 1/2 salles de bain. Appartement d'une chambre en haut. Garage double. 88 000 $. Composez le 233–6298.
404-

À VENDRE: Maison de 3 chambres à coucher, 1 200 pi², air climatisé, près de l'école Lacerte, idéale pour jeune famille. Composez le 255–4060.
409-

À VENDRE: À Saint-Boniface, deux maisons unifamiliales de deux chambres à coucher chacune avec sous-sol. Un seul titre de propriété. 95 000 $. 955–1508 ou 233–2171.
411-

À LOUER

À LOUER: Norwood Flats, appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement. Disponible le 1er avril, 358 $ par mois, inclut tous les services, non fumeur, idéale pour une personne. 237–3825 ou 233–3221.
371-

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er avril, 345 $ par mois, tous les services inclus. Composez le 255–1578.
380-

À LOUER: Maison à Saint-Malo, 3 chambres à coucher, appareils inclus. 400 $ par mois. L'été, le gazon est coupé et l'hiver, la neige est pelletée. Téléphonez au 233–1324 ou 347–5556 après 16 h.
385-

À LOUER: Au 175, Masson, appartement de 2 chambres à coucher, comprend l'eau, l'hydro et le chauffage. 355 $ par mois. Disponible le 1er avril. Composez le 233–3753.
405-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, Saint-Boniface nord. 575 $ par mois inclut tous les services et laveuse et sécheuse, stationnement extra. Disponible le 1er mai. Appellez au 237–1803.
406-

À SOUS-LOUER: Saint-Vital, 1er mai, 1 ch. à coucher, air climatisé, système de sécurité. Près du Centre St-Vital. 463 $ par mois (services et stationnement inclus). Dépôt de sécurité gratuit. 255–5297.
407-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, très propre et tranquille, près de l'hôpital Saint-Boniface et du Collège universitaire de Saint-Boniface. Loyer inclut eau, chauffage, stationnement avec prise et buanderie. 375 $ par mois plus électricité. Disponible le 1er avril 1996. Composez le 231–4852 ou le 256–7412 (après 17 h).
412-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823

SERVICES

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

TaxDepot
196, rue Goulet
949-3666
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*


BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher	Hôpital Saint-Boniface Boutique de souvenirs
Centre culturel franco-manitobain 340, boul. Provencher	Béatitudes 1510-B, ch. Ste-Marie
Marion Grocery 237, rue Bertrand	IGA Provencher 390, boul. Provencher
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny	Librairie À la page 200, boul. Provencher
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher	Turbo - Saint-Boniface 230, rue Marion
	Pharmacie St-Pierre Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
• *Examens de la vue et de la santé oculaire.*
• *Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.*
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582–2308
409–428, avenue Portage
942–0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

AIGUISAGE MOBILE
Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes.
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


autopac

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous



Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________